

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Communauté de Communes
de Lacq-Orthez

année
2020



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

SOMMAIRE

4 Guide de lecture du rapport

6 1. Aménager & préserver notre cadre de vie

- 7 **L'urbanisme**, outil de transcription d'un projet de territoire durable et partagé entre nos communes
- 8 **Vers une voirie** plus durable
- 10 **L'éclairage public**, un gisement d'économies d'énergie en puissance
- 11 **Des espaces verts** plus nature
- 12 **La Gemapi**, GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- 13 **Créer une trame verte et bleue** pour préserver le tissu vivant de notre territoire
- 14 **Gestion des déchets** : jeter mieux, mais jeter moins
- 16 [Fenêtre sur...] **Le plan climat, sur tous les fronts**

18 2. Favoriser une économie innovante & responsable

- 19 [Fenêtre sur...] **La transition industrielle du bassin de Lacq**
- 22 **Une stratégie foncière** au défi d'un développement économique durable
- 24 **Accueil et immobilier d'entreprises** : une politique essentiellement socio-économique
- 25 [En bref] **Emploi et insertion | Petites villes de demain**
- 26 **Une politique du commerce** au carrefour des enjeux pluriels de revitalisation des bourgs
- 28 **Tourisme et loisirs** : un caractère vert et social bien affirmé
- 29 **Festivités et circuits courts** aux marchés de producteurs de pays

30 3. Bien vivre ensemble sur le territoire

- 31 **Sur la voie des mobilités durables** : à territoire hybride, solutions hybrides
- 32 **Des services pour la petite enfance** à haut potentiel durable
- 34 **Le MI[X] et les bibliothèques** : 22 lieux de vie et de culture à fort pouvoir social
- 36 **Le réseau cyber-base Lacq-Orthez** : pour un numérique vert et solidaire
- 37 **Des aides pour l'égalité des chances**, de l'école à la fac
- 38 **Penser l'habitat à 360°** : la clé pour bien vivre ensemble
- 40 [Fenêtre sur...] **L'Opah-RU 2021-2026 d'Orthez, vers de nouveaux modes de vi(II)e**
- 41 [En bref] **Accueil des gens du voyage | Contrat local de santé**

42 4. Renforcer l'exemplarité de nos pratiques internes

- 43 **Le parc routier** sur la voie de l'économie circulaire et des baisses de consommations fossiles
- 44 **Gestion des bâtiments** : allier confort et sobriété énergétique
- 45 **Entretien ménager** et santé environnementale
- 46 **Placer les ressources humaines** au service du développement social et environnemental de la CCLO
- 48 **Développer une culture budgétaire** responsable
- 49 **SIG, open data** : la valorisation des données au service de la gestion durable des services
- 50 **La sobriété numérique, nouvel enjeu du service informatique**
- 51 **Eco-concevoir la communication**

ÉDITO



“

Le développement durable, toile de fond de nos actions communautaires.

”

Le rapport qui vous est présenté dresse le bilan annuel de la situation de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez en matière de développement durable.

A la fois interne et territoriale, l'analyse passe en revue les pratiques des services communautaires et l'impact des politiques publiques au regard des grands objectifs transversaux du développement durable : sociaux, économiques et environnementaux.

Ce rapport est inscrit dans la loi. Il est à présenter préalablement au débat sur les orientations budgétaires et doit nourrir le dialogue au sein des assemblées délibérantes.

Notre collectivité est pleinement engagée dans la transition énergétique. Que ce soit au sein de notre administration en tant que telle, comme dans le développement de notre territoire.

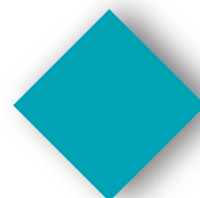
Alors que les scientifiques nous alertent sur l'urgence climatique, nous ne pouvons pas continuer à vivre comme hier. C'est pourquoi nos actions communautaires ont toutes en toile de fond le développement durable.

Conçu pour éclairer de façon transparente la connaissance des actions intercommunales, ce rapport se veut aussi utile et prospectif, en vue d'une amélioration continue sur le chemin du développement durable.

Vous en souhaitant bonne lecture,

Patrice Laurent

Président de la Communauté
de Communes de Lacq-Orthez



GUIDE DE LECTURE DU RAPPORT

Sans viser l'exhaustivité, ce rapport de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez (CCLO) présente de façon synthétique, service par service, nos grands points de réussite, défis prioritaires et axes de progrès à envisager en matière de développement durable. Etayé par 33 entretiens menés auprès de chaque responsable de service, il établit les indicateurs clés de l'année, qui permettront de suivre les évolutions d'un rapport à l'autre.

Tous les chiffres clés concernent l'année 2020 et proviennent des services de la CCLO, sauf mention contraire.

Au fil des pages, des pictogrammes identifient le degré de prise en compte des objectifs de développement durable, tels qu'établis dans le décret encadrant ce rapport.

Symboles des grands objectifs du développement durable...



Lutte contre le changement climatique



Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Épanouissement de tous les êtres humains et satisfaction des besoins essentiels



Cohésion sociale, solidarités entre générations et territoires



Développement économique suivant des modes de consommation et de production responsables



Évolution vers un management de projet plus participatif, transversal et évaluatif



Degré de prise en compte par les politiques publiques de la CCLO...

Par exemple, pour l'objectif de lutte contre le changement climatique :

Non concerné ou impact neutre



Prise en compte insuffisante



Prise en compte naissante, quelques impacts positifs



Bonne prise en compte, impact positif

Le territoire de la CCLO



53 184
habitants



61
communes



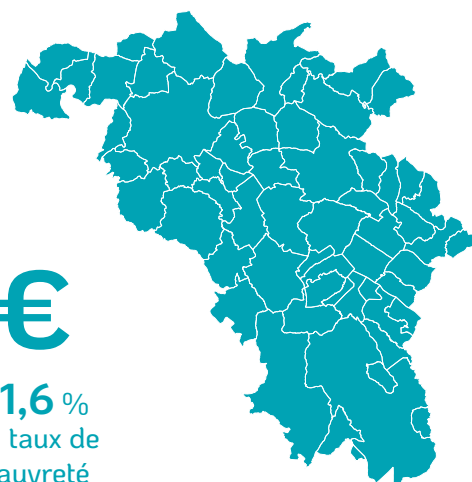
730 km²
73 hab/km²



20 243
emplois



11,6 %
de taux de
pauvreté



Données issues du recensement 2018 de l'Insee.

CADRE LÉGISLATIF & CONTEXTE DE L'ANNÉE

Dernières lois de lutte et d'adaptation face au changement climatique

Loi climat-énergie de 2019

OBJECTIF

Atteindre la neutralité carbone de la France en 2050, conformément à l'accord de Paris et aux engagements européens : c'est-à-dire compenser nos émissions de carbone par leur séquestration dans des puits naturels (sols, forêts, océans).

COMMENT ?

En réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 75% par rapport à 1990, avec des étapes intermédiaires :

- ▶ baisser de 40 % nos consommations d'énergies fossiles entre 2012 et 2030,
- ▶ porter à 33 % la part d'énergies renouvelables de notre mix énergétique d'ici à 2030.

Loi climat et résilience de 2021

OBJECTIF

Respecter l'objectif européen de baisse d'au moins 55 % de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, dans un esprit de justice sociale.

COMMENT ?

En accélérant la transition écologique à travers 5 domaines du quotidien : consommer, produire et travailler, se déplacer, se loger et se nourrir, mais aussi en renforçant les sanctions en cas d'atteintes à l'environnement. Plusieurs dispositions concernent directement l'action intercommunale, parmi lesquelles :

- ▶ la prise en compte des critères écologiques dans la commande publique,
- ▶ la création d'infrastructures cyclables,
- ▶ l'accélération de la rénovation écologique des bâtiments et l'éradication des passoires thermiques,
- ▶ la division par 2 du rythme d'artificialisation des terres d'ici à 2030, en vue de zéro artificialisation nette d'ici à 2050,
- ▶ la sanctuarisation des zones naturelles protégées et sensibles.

A la crèche

intercommunale

d'Artix



Gestion de la crise sanitaire Covid-19

L'épidémie de Covid-19 a profondément marqué l'année 2020 et bouleversé le quotidien des habitants, des professionnels et des collectivités. A pied d'œuvre durant les confinements pour maintenir ses services essentiels à la population, la CCLO a aussi œuvré pour soutenir les entreprises et lutter à sa mesure contre la propagation du virus.

CONTINUITÉ DES SERVICES PRIORITAIRES

La mobilisation de nos agents en périodes de confinement a permis de maintenir un ramassage régulier des déchets, l'accueil en crèches des enfants des personnels soignants, le maintien du transport à la demande, indispensable pour certaines personnes isolées, ou encore l'accompagnement des commerçants et artisans les plus touchés.

FOURNITURE DE MASQUES DE PROTECTION

Anticipant le premier déconfinement et la pénurie de matériel de protection, la CCLO a commandé dès le mois d'avril 2020 plus de 70 000 masques en tissu pour un montant de 220 000 €, distribués à chaque habitant grâce au concours des communes. Notre collectivité s'est aussi associée à la communauté de communes du Béarn des Gaves pour permettre aux fablabs de Lacq-Odyssée, à Mourenx, et de la Fab'Brique, à Sauveterre-de-Béarn, de produire 2 500 visières antiprojections, distribuées au personnel médical de la région dès le 20 avril.

REPRISE SÉCURISÉE DES ACTIVITÉS

A partir du 11 mai, des dispositions matérielles et organisationnelles ont encadré la reprise de tous nos services publics, afin de veiller à la protection des agents comme du public. Enfin, la CCLO a participé au fonds régional de solidarité pour les commerçants, artisans et associations à hauteur de 110 000 €.

1

AMÉNAGER & PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Cœur de métier des intercommunalités, l'aménagement du territoire dispose les activités humaines et leurs infrastructures dans l'espace, avec une vision prospective prenant en compte les contraintes locales, sociales, économiques et environnementales. Au cœur de la relation entre l'homme et l'espace, façonneuse de paysages, la pratique doit aujourd'hui plus que jamais concilier attractivité du territoire et respect du cadre de vie, pour la santé des habitants comme celle de la biodiversité.



L'urbanisme, outil de transcription

d'un projet de territoire durable et partagé entre nos communes

De la gestion des documents d'urbanisme communaux à l'instruction des permis de construire, la CCLO assure une mission administrative, technique et de conseils, auprès des mairies et des usagers. En devenir, l'organisation urbaine à l'échelle intercommunale pourrait être saisie comme une opportunité pour donner corps à un projet durable d'aménagement du territoire, écrit et partagé par nos 61 communes.

L'organisation spatiale du territoire
vue du ciel, ici du côté de Lacq



Chiffres clés

2957 dossiers instruits par le service urbanisme en 2020.

27 PLU, 31 cartes communales, 3 communes sous RNU*.

596 hectares naturels ou agricoles bâtis entre 2009 et 2019, dont 400 pour l'habitat et 150 pour des activités.

Une consommation foncière par habitant **3** fois supérieure à celle de l'ex-Aquitaine, résultat d'une urbanisation sous forme de lotissements et zones d'activité, d'après l'Audap.



Accueillir en consommant mieux

Avec le souhait de maîtriser les enjeux d'aménagement du territoire, la CCLO a missionné l'agence d'urbanisme Audap pour dresser le bilan des dix dernières années d'urbanisation. Présentée fin 2019, l'analyse a fait ressortir les priorités suivantes.

Adapter le développement aux besoins de la population

- S'appuyer sur des prévisions démographiques révisées et réalistes.
- Ajuster le logement aux profils des habitants (vieillesse, petits ménages...), en questionnant notamment le modèle dominant de la maison individuelle.

Définir une géographie prioritaire du développement

- Conforter notre armature urbaine, faite de pôles complémentaires.
- Réinvestir nos centres-bourgs, pour limiter la consommation foncière et les déplacements.
- Amplifier le renouvellement urbain.

Forger ensemble la qualité et l'identité de notre cadre de vie

- Partager une lecture commune des valeurs du territoire, ses architectures, ses paysages.
- Valoriser cette qualité de vie dans les orientations d'aménagement.

Une architecture à concevoir en commun pour dessiner le territoire de demain

Aujourd'hui, les services de la CCLO doivent composer avec 61 documents d'urbanisme différents. Selon l'Audap, peu d'entre eux intègrent les enjeux de préservation des ressources naturelles. Pour répondre à ces objectifs, rendus de plus en plus prescriptifs par l'Etat, pour faire face aux risques climatiques accrus (inondations, canicules), mais aussi pour (re)gagner en attractivité, la définition d'un nouveau modèle d'aménagement devient centrale pour notre territoire. Son passage au niveau intercommunal, généralisé en

France, permettrait d'agir à l'échelle cohérente de notre bassin de vie, en confortant les complémentarités de nos villes et villages. Boite à outils privilégiée d'un aménagement moderne, l'urbanisme intercommunal permet de conjuguer toutes les dimensions du développement durable et toutes les politiques que nous portons (habitat, économie, services...). La réussite d'un tel dessein ne pouvant s'envisager sans la participation de tous les acteurs concernés, le dialogue et la gouvernance doivent définir la place de chacun, communes au premier plan – les maires restant garants de la police de l'urbanisme.

Perspectives

- Lancer une réflexion collective autour d'un urbanisme intercommunal durable et respectueux des spécificités des communes.

* PLU : plan local d'urbanisme / RNU : règlement national d'urbanisme.

Vers une voirie

plus durable

Allongement de la durée de vie des chaussées, utilisation de matériaux recyclés, préservation des continuités écologiques, infiltration naturelle des eaux de pluie... Depuis quelques années, la gestion intercommunale de la voirie s'efforce à réduire son empreinte écologique.

Fauchage raisonné d'été, à Cuqueron



Équité et rationalité

Chargée de créer et d'entretenir 1375 km de voies communales, la CCLO assure leur gestion intégrale : chaussées, trottoirs et accotements, fossés et talus, arbres, équipements routiers, éclairage, signalétique et ponts qui les jalonnent. Cadrées par un intérêt communautaire bien défini et un règlement de voirie, les interventions visent l'équité territoriale et la rationalité des pratiques routières. Fonctionnant au cas par cas, le service priorise ses actions selon les besoins du terrain. **Utilisateur de ressources minérales, sables ou cailloux non renouvelables, consommateur d'énergies, il a mis en place des procédés visant à préserver matières premières et climat.**

- **Dimensionnement des chaussées** selon leur trafic.
- **Utilisation d'une « technique à froid »** pour revêtir les voies secondaires (soit la moitié du

patrimoine), moins énergivore que les traditionnels enrobés à chaud.

- **Revalorisation des déchets de voirie (déblais de terrassement) et réemploi de ce type de matériaux recyclés dans plus de 50 % des sous-couches routières.**

Si les couches de finition utilisent encore principalement des sables issus de carrières locales, le service suit les avancées du secteur pour s'améliorer en la matière.

- **Allongement de la durée de vie des voiries** par un entretien régulier et sur-mesure. En 2021, l'achat d'un enrobeur-projeteur permettra de réaliser des réparations en profondeur, plus durables que la technique du point-à-temps utilisée dans certains cas comme « pansement » de surface.

- **Diminution des déplacements** liés aux interventions réalisées en régie. L'instauration de la journée

continue de travail permet aux 70 agents du service de manger à proximité des chantiers, et ainsi de diviser par deux les trajets.

Ponts et fossés, eau, faune et flore

Source d'imperméabilisation des sols et d'interruption des continuités écologiques, la voirie doit répondre à des enjeux de plus en plus prégnants en matière de gestion des eaux pluviales et de préservation du milieu naturel.

Adoption du zéro-phyto

Depuis 2017, conformément à la loi, la CCLO a abandonné l'utilisation de produits phytosanitaires pour entretenir voiries et espaces verts. Alors que 600 km de voies étaient désherbés chimiquement, avec des risques élevés de transfert polluant dans les cours d'eau, un plan de désherbage a permis d'adopter de nouvelles pratiques, et une nouvelle culture d'acceptation des herbes

>>

>> folles.

► **Baisse des fréquences de passage et gestion différenciée de l'herbe**

(enlevée mécaniquement ou thermiquement, coupée ponctuellement, ou acceptée pleinement selon les espaces), rendent possible cette transition écologique dans la maîtrise des coûts. Conciliant sécurité routière et environnement, gain de temps et de carburant, le fauchage des bords de route a été réduit à trois passages par an : un au printemps, un à l'été cantonné au premier côté du fossé, un à la fin du cycle de végétation sur tout le talus.

Préservation des fossés

Habitats et corridors de déplacement pour la faune et la flore, les fossés permettent aussi d'infiltrer les eaux de pluie et de limiter leur ruissellement, ce qui assainit et prolonge naturellement la durée de vie des voiries. Pour préserver ces fonctions précieuses, la CCLO mesure ses interventions.

► **Pas de curage si le sol est filtrant** et tous les 4 ans seulement sur les terrains qui le nécessitent, sans approfondir les fossés.

► **Limitation de l'utilisation de buses**, qui impactent la biodiversité et accélèrent vitesse de l'eau et risque d'inondation.

Gestion des eaux pluviales

Partagée entre propriétaires, aménageurs et collectivités, la gestion des eaux pluviales doit faire face à des risques accrus d'inondation. Sur le territoire de la CCLO, la compétence est portée par les communes. Des schémas directeurs sont en cours dans quinze d'entre elles et un est achevé à Orthez, pour établir des règles d'urbanisme en la matière. Responsable de l'écoulement des eaux sur la voirie, la CCLO est partie prenante. Le principe du « tout dans le tuyau » ne suffisant plus, **tous les acteurs doivent adopter ensemble une nouvelle conception des aménagements, qui capte les eaux à la source et favorise leur infiltration naturelle dans le sol**, alimentant de surcroît les nappes phréatiques.

Adaptation progressive des ouvrages d'art

La CCLO gère 230 ponts et murs de soutènement associés à la voirie, soumis à des impératifs de sécurité, de bon écoulement des eaux et de continuité écologique. Un diagnostic en passe d'être achevé recense leur état et prévisionne les travaux à réaliser. Comme le veut l'État, nos services profitent de chaque intervention d'ampleur sur un ouvrage pour le mettre, le cas échéant, en conformité écologique afin qu'il n'entrave pas la circulation des sédiments et espèces aquatiques.

Chiffres clés

40 km de réfection complète de voiries.

60 km de réfection partielle.

2140 interventions de réparation.

4000 tonnes (t) de granulats utilisées pour le revêtement des chaussées, dont 600 t d'émulsion de bitume, 140 t d'enrobés bitumineux et 300 m³ de béton.

2000 tonnes de matériaux recyclés employées en sous-couche routière, soit la moitié des quantités utilisées.

En 2017 en France, 435 millions de tonnes de granulats étaient utilisées par le BTP, soit 6,5 tonnes par habitant, dont 314 tonnes de roches naturelles et 121 tonnes issues du recyclage.*

* Source : Spie batignolles.



Perspectives

- Augmentation de la part de matériaux recyclés utilisés.
- Conception d'aménagements plus sobres et favorisant l'infiltration naturelle des eaux de pluie.
- Travail en transversalité avec l'urbanisme et les acteurs de la gestion des eaux de pluie, anticipation de la prise de compétence eau et assainissement prévue en 2026.
- Déploiement d'une politique d'entretien et de rénovation écologique des ouvrages d'art.
- Sensibilisation des riverains (ni buses, ni phytos).

L'éclairage public,

un gisement d'économies d'énergie en puissance

L'éclairage public représente 41% des factures électriques des communes françaises et émet une pollution lumineuse qui peut nuire à la biodiversité. Principale en cause : la vétusté du matériel. Consciente de ce potentiel d'économies d'énergie et de préservation des paysages nocturnes, la CCLO investit dans la rénovation de son parc et renouvelle ses pratiques autour d'une idée simple : éclairer juste.

Eclairage public et valorisation patrimoniale du centre-bourg de Mont



Chiffres clés

14 000 points lumineux, 300 km de câbles souterrains, 171 km aériens.

9 candélabres solaires.

4 451 MWh, soit 720 300 € d'électricité consommée en 2020.

2 000 lanternes remplacées par des Led depuis 2015.



Elément phare de nos bourgs, essentiel à la sécurité routière, l'éclairage public participe à l'attractivité urbaine. Le service de la CCLO accompagne ainsi les projets d'aménagement, afin de sécuriser des cheminements piétons, d'identifier un cœur de village... Pour plus de respect de l'environnement, et de maîtrise des finances publiques, notre collectivité a entrepris tout un panel de mesures.

Maintenance préventive et rénovation

Energivores, 70% des points lumineux et réseaux de la CCLO ont plus de 20 ans. Pour les entretenir et gagner en efficacité énergétique, un roulement permet de vérifier 4 000 points par an et de changer si besoin gaines ou lampes trop vétustes. En parallèle, notre collectivité investit dans la technologie Led. Rentable en 4 ans, le remplacement d'une ampoule classique par une Led divise la consommation électrique par deux.

Ajustements et extinctions nocturnes

Depuis 2017, les 570 armoires de

commande du parc sont équipées d'horloges astronomiques, de façon à suivre le rythme précis du soleil. Après consultation des mairies, des extinctions ont ainsi pu être programmées dans la plupart des communes, en général de 23h à 6h, sauf certains cœurs urbains où un abaissement des puissances a toutefois eu lieu.

Eclairage solaire

Utilisatrice d'une énergie renouvelable, et ne nécessitant pas de travaux de réseaux, la technologie n'est pas appropriée partout. Elle commence malgré tout à éclairer certains sites avec satisfaction, comme des abribus.

Recyclage

Acheté en France ou en Europe, tout le matériel (mâts, lampes, câbles) est recyclé lorsqu'il arrive en fin de vie.

Atténuation de la pollution lumineuse

Si l'éclairage est souvent accusé d'empêcher l'observation du ciel étoilé, il crée surtout des perturbations pour la biodiversité : modifications

des cycles de reproduction, des systèmes proies-prédateurs, ou même de pollinisation nocturne de certains fruits, comme le kiwi. Pour lutter contre cela, sobriété et changements d'angles d'éclairage (vers le sol), ont permis de baisser notre pollution lumineuse de 20% depuis 2016. Une bonne nouvelle pour l'écologie et l'économie.

Perspectives

- Installation en régie de 1 000 lanternes Led par an (300 000 € TTC au budget 2021).
- Participation à la trame noire du Pays de Béarn pour lutter contre la pollution lumineuse.
- Prise en compte de l'impact sur la biodiversité en amont des projets.

Des espaces verts

plus nature

L'interdiction des produits phytosanitaires a accéléré le verdissement de la gestion de nos espaces verts, désormais appelée à entretenir la biodiversité. Tontes raisonnées et plantations durables doivent laisser la nature reprendre un peu plus ses droits, tout en participant à la qualité paysagère de nos cadres de vie. Un changement de culture à conforter par la sensibilisation.

Paillage et plantation de vivaces à Serres-Sainte-Marie



Chiffres clés

558 hectares d'espaces verts.

609 000 € d'économies annuelles depuis le broyage raisonné des grandes surfaces.

438 tonnes de bois d'élagage, vendues pour 10 953 € en 2020, et transformées en électricité.

185 arbres plantés en 2020.

3 à 5°C, c'est le potentiel de réduction de température urbaine en cas de canicule que peut permettre l'installation d'arbres.*



Zéro-phyto et entretien adapté

- Depuis la suppression des phytosanitaires en 2017, le traitement des parasites s'effectue avec des produits de biocontrôle. Comme pour la voirie, cette évolution s'est accompagnée d'une gestion de l'herbe différenciée selon les sites et leurs fonctions. Gain économique et écologique, la fréquence de tontes a nettement diminué, passant par endroits de 25 à 3 par an.
- De leur côté, les haies sont taillées en dehors des périodes de reproduction animale.

Plantations de vivaces

Depuis 2017 également, les fleurs annuelles ont été abandonnées au profit de plantes vivaces. Là où les premières nécessitaient un renouvellement tous les six mois (avec achat des plants, plantation, apport d'eau et d'engrais), les secondes, pérennes, consomment moins de ressources et résistent mieux à la sécheresse.

Valorisation locale des déchets verts

- Depuis 20 ans, les agents pratiquent le mulching, technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Rapide d'exécution, elle évite des déplacements en déchetterie, nourrit le sol et limite l'évaporation d'eau.
- A l'automne, les feuilles ramassées amendent des jardins familiaux.
- Les petits produits de la taille sont transformés en compost par un prestataire local, tandis que les gros bois sont vendus à une entreprise qui les transforme pour alimenter la centrale électrique à biomasse Biolacq Energies.

Adaptation des agents

Sur le terrain, l'adaptation des agents a permis d'adopter ces pratiques. En 2018, la refonte de l'organigramme du service par secteurs géographiques a formé des équipes polyvalentes, gérant la globalité d'une zone. Au-delà d'un regain d'intérêt et de responsabilisation, la limitation du travail mono-tâche a diminué les

troubles musculosquelettiques.

Embellir et rafraîchir le cadre de vie

Alors que des orchidées sauvages apparaissent sur les parcelles au fauchage raisonné, l'évolution des espaces verts contribue aussi à adapter nos cadres de vie au changement climatique. L'élagage d'arbres prévient les chutes en cas de tempête, la végétalisation de surfaces minérales favorise l'infiltration d'eaux de pluie, la plantation d'arbres crée une ombre naturelle et rafraîchit l'air, grâce à l'évapotranspiration des végétaux.

Perspectives

- Accroître les pratiques d'un jardinage durable et les diffuser auprès du public.
- Végétaliser l'espace urbain.
- Valoriser le rôle de la nature en ville et du ré-ensauvagement des espaces verts.

* Source : Ademe, Végétaliser, agir pour le rafraîchissement urbain.

La Gemapi

GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

A la confluence des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la Gemapi vise à préserver nos cours d'eau tout en limitant les risques d'inondation qui nous impactent tous. Depuis 2019, la CCLO a confié sa mise en œuvre à quatre syndicats qui gèrent les rivières de notre territoire à l'échelle la plus adaptée pour suivre le circuit de l'eau : celle de bassin versant.

Au bord du Gave de Pau, à Biron



Connaitre et préserver cet espace naturel...

Dans la lutte contre les inondations, **favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau** s'avère aujourd'hui plus efficace et moins onéreux que les grands ouvrages bétonnés d'hier.

- Recréer les méandres anciens ralentit la vitesse de l'eau.
- Préserver les zones humides et les berges boisées limite l'érosion, régule les crues, stocke le carbone et filtre les pollutions.
- Réserver des zones d'expansion de crues protège naturellement les installations situées en aval.

Pour mettre en pratique cette gestion raisonnée, les syndicats ont lancé des plans pluriannuels de gestion et des études hydrauliques. Obligatoires avant toute intervention, ces dernières permettront de proposer aux élus de la CCLO des aménagements à échelonner sur cinq ans.

... tout en protégeant les biens et les personnes

Si les études le justifient, des ouvrages de génie civil et des protections individuelles subventionnées pourront compléter les dispositifs éco-pensés ou de « génie végétal ».

Pour financer cette nécessaire adaptation au changement climatique et faire face aux risques naturels accrus, la CCLO a tenu à **limiter la taxe Gemapi au taux le plus acceptable possible** pour les contribuables.

Une gouvernance transversale

Epousant les frontières naturelles des bassins versants, chaque syndicat comprend plusieurs intercommunalités, qui décident et financent ensemble les projets. A l'échelle de la CCLO, la taxe Gemapi lissée sur l'ensemble du territoire permet là aussi une

solidarité entre communes, rurales et urbaines, amont et aval, toutes concernées par l'enjeu de l'eau. Suivie par le pôle environnement de la CCLO, la Gemapi interagit avec d'autres actions de protection de la biodiversité, comme la trame verte et bleue, ou encore l'urbanisme et la voirie.

Basée sur des études et modélisations approfondies, la mission intègre à plein la méthodologie de projet, qui vise l'évaluation et l'amélioration continues. Les décisions sont prises au regard du rapport entre coût financier, impact environnemental et bénéfice social escompté.

Enfin les riverains des cours d'eau, responsables de leur entretien, sont de fait impliqués. Les syndicats prodiguent conseils et sensibilisation pour améliorer les pratiques, notamment agricoles (bandes tampons végétalisées le long des cours d'eau, labour perpendiculaire à la pente, abreuvoirs spécifiques...).

Chiffres clés

1 600 km de cours d'eau façonnent les paysages de la CCLO. Un état de conservation écologique moyen, mais un bon état chimique général*.

190 km en très bon état écologique forment des réservoirs de biodiversité à préserver*.

8 espèces de poissons grands migrateurs (aloses, lamproies, saumon, truite de mer, anguille, esturgeon) sont accueillies dans nos cours d'eau. Le bassin Adour-Garonne est le seul d'Europe à les abriter toutes.

9 plans pluriannuels de gestion lancés par bassin ou sous-bassin versant, valables pour une durée de 5 ans.

7 études hydrauliques en cours.

1 programme d'actions de prévention des inondations (Papi) en cours sur le Gave de Pau et ses affluents.

800 000 € alloués chaque année par la CCLO.

Perspectives

- Intégrer les données de la Gemapi et le risque inondation dans les documents d'urbanisme, limiter l'artificialisation des sols.
- Face à la densité du réseau hydrographique et au coût des aménagements, prioriser les projets et trouver de nouveaux financements.
- Poursuivre les actions de sensibilisation pour faire évoluer les pratiques des riverains, agriculteurs en particulier.
- Valoriser ces milieux aux services précieux pour la biodiversité, pour la lutte contre le changement climatique, pour l'attractivité de notre cadre de vie et nos loisirs, pêche, balades, tourisme...

* Source : système d'information sur l'eau Adour-Garonne.

Créer une trame verte et bleue

pour préserver le tissu vivant de notre territoire

nouveau
projet



Des landes sèches,
réservoirs de biodiversité, à Puyoô

La variété des formes de vie animales et végétales, la biodiversité, est reconnue comme un enjeu mondial depuis le sommet de la Terre de 1992. Source d'approvisionnements, de pollinisation, de régulation du changement climatique, elle fait la qualité de nos cadres de vie. En France, pourtant dotée d'une grande richesse naturelle, 18 % des espèces ont disparu. Près d'une sur cinq. Et pour cause ! 78 % des habitats sont en état défavorable, menacés et fragmentés par les activités humaines. Enrayer cette érosion, voilà l'enjeu de la trame verte et bleue.

Son principe consiste à reconnecter certains espaces naturels entre eux, pour permettre aux espèces de se déplacer et d'accomplir leurs cycles de vie. Retenue par la région Nouvelle-Aquitaine pour mener ce projet sur son territoire, la CCLO a fait réaliser un état des lieux en 2019. Il a permis d'identifier les milieux les plus riches, les futurs « réservoirs de biodiversité » de la trame, ainsi que les « corridors écologiques », cours d'eau, haies, chemins, qui les relieront. Après consultation des communes et rédaction d'un plan d'actions en 2021, la trame devrait prendre forme en 2022.

Gestion des déchets :

jeter mieux, mais jeter moins

Gisements de matières premières et d'énergie, la valorisation et la réduction des déchets sont une priorité pour notre collectivité. Chargée de leur collecte et de leur traitement, elle déploie ses services au quotidien pour faciliter les gestes écocitoyens des habitants et remporter ce défi collectif majeur, au fort potentiel écologique, mais aussi social et économique.

Collecte des emballages recyclables,
à Sault-de-Navailles



Jeter mieux

Bons trieurs, les habitants de la CCLO ont produit en 2020 moins de déchets que la moyenne régionale, en particulier moins d'ordures ménagères. La Covid 19 n'a pas eu d'impact majeur sur les chiffres, hormis une hausse en déchetteries. Recensés dans un rapport annuel officiel, ces résultats révèlent nos champs d'amélioration.

Un haut niveau de collecte sélective pour faciliter le tri

Un service élevé en porte à porte

Malgré l'habitat diffus de notre territoire, les ordures ménagères et les emballages recyclables sont collectés en porte à porte, chaque semaine pour les premières, une semaine sur deux pour les seconds. Fin 2021, un système de digitalisation des tournées entend les optimiser. Guidage des chauffeurs, gain de temps et de kilométrages sont attendus. L'outil proposera également de déclarer en

un clic les anomalies constatées sur le terrain, concernant les déchets ou tout autre service de la CCLO.

De nombreux points d'apport

- 240 colonnes à verre et 74 bornes à textiles (dont 30 installées fin 2019) sont dédiées à la collecte de ces déchets.
- 7 déchetteries, réservées aux particuliers depuis 2018, permettent de déposer gratuitement tous les types de déchets. Sur place, des gardiens aident les usagers à les trier, en vue de leur traitement adapté. Fin 2019, de nouvelles bennes ont permis d'affiner le recyclage du mobilier usagé. Dans le même temps, des points de dépôt de bouchons et de radiographies ont développé leur recyclage au profit d'associations caritatives locales.

Améliorer les gestes du tri, c'est écologique et économique

Rendu possible par la collecte

sélective, le recyclage génère des économies d'eau, d'électricité, de matières premières et d'émissions de CO₂. Transformés en ressources, les déchets créent des recettes pour la CCLO, amendées financièrement par les éco-organismes. A l'inverse, leur enfouissement ne crée aucun revenu et augmente la taxe générale sur les activités polluantes dont doit s'exonérer la CCLO.

Extension pilote du recyclage

L'adhésion de la CCLO à Valor Béarn, gestionnaire d'un centre de tri à Sévignacq, a permis d'expérimenter depuis 2015 une extension du recyclage à tous les emballages, dont les blisters, pots de yaourt et autres plastiques généralement non admis dans le bac jaune. Une avancée notable dans la réduction de l'incinération, au profit du recyclage.

Encore trop de « fausses » ordures ménagères au détriment du recyclage

Selon une étude de 2018, 53 % du >>

>> contenu des bacs à ordures ménagères du territoire auraient pu être recyclés :

- ▶ 35 % d'emballages recyclables,
- ▶ 18 % de textiles.

Des erreurs du tri faciles à éviter

De leur côté, 602 tonnes déposées dans les bacs du recyclage ont été refusées par le centre de tri en 2020. Si 35 % l'ont été pour des raisons de process propres au site, la majorité pourrait être corrigée grâce aux gestes des habitants :

- ▶ 10 % n'auraient pas dû être déposés dans le bac jaune (verres, textiles...),
- ▶ 50 % ont été mal déposés (soit non vidés de leurs contenus, soit imbriqués les uns dans les autres).

Jeter moins

Le meilleur déchet restant celui que l'on ne produit pas, la CCLO a lancé fin 2019 un plan de prévention. Evolution des modes de consommation, lutte contre le suremballage et le gaspillage alimentaire, compostage, réemploi, réparation... Les leviers sont multiples et peuvent être sources d'économies pour les foyers. Dans un esprit ludique, l'équipe de la CCLO sensibilise tout au long de l'année, via des animations en déchetteries, sur les marchés, en médiathèques... En parallèle, elle propose des moyens concrets pour réduire nos déchets, en direct (Stop-Pub, composteurs, bornes à textiles) ou en partenariat, comme avec la ressourcerie associative Créa'locale qui retape et revend à prix modique les objets récoltés à la déchetterie d'Orthez.

Perspectives

- ▶ Réduire les ordures ménagères et améliorer le tri en agissant en priorité dans les immeubles, en extérieur et sur les deux grandes erreurs du tri.
- ▶ Envisager une baisse de fréquence de collecte des ordures ménagères.
- ▶ Réduire nos déchets, en premier lieu les produits verts ou putrescibles.
- ▶ Sensibiliser toujours plus et augmenter les moyens de médiation directe.
- ▶ Envisager une tarification incitative, à condition qu'elle soit socialement accompagnée.

Chiffres clés

7,6 millions € de dépenses, financées par les recettes du recyclage et le soutien des éco-organismes (1,7 million €) et la TEOM*, dont le taux n'a volontairement pas été augmenté (5,9 millions €).

29 000 tonnes de déchets ménagers produites au total.

➤ **543 kg/hab** | + 2,5% qu'en 2019 | *671 kg/hab en région.***

€ **4,9 millions €** de coût de traitement (dépenses - recettes), soit 91 €/hab.

♻️ **89%** valorisés par recyclage matière ou énergie, **11%** enfouis.

48% soit **13 146 tonnes** déposées en déchetteries.

➤ **246 kg/hab** | + 7% qu'en 2019 | *332 kg/hab en région.*

€ **20 €/hab.**

♻️ **4 297 tonnes** de déchets verts transformées en compost par Mont Compost ou en broyage par la CCLO.

6 783 tonnes valorisées par filières matières (mobilier, gravats...).

37% soit **10 330 tonnes** déposées comme ordures ménagères.

➤ **193 kg/hab** | - 2,5% qu'en 2019 | *237 kg/hab en région.*

€ **53 €/hab.**

♻️ Leur incinération à l'usine de la CCLO à Mourenx a généré :

390 515 € de vapeur vendue à la Sobegi,

2 461 tonnes de résidus solides, ou mâchefers, valorisées en sous-couche routière.

15% soit **4 243 tonnes** déposées au recyclage.

✗ **602 tonnes** d'erreurs du tri, réacheminées et incinérées à Mourenx.



2 384 tonnes d'emballages recyclables (hors verre).

➤ **45 kg/hab** | - 4% qu'en 2019 | *57 kg/hab en région.*

€ **14 €/hab.**

♻️ Séparées par matière au centre de tri de Sévignacq, leur vente à des entreprises de recyclage, situées en France ou dans l'ouest de l'Europe, a généré **870 900 €** de recettes.



1 859 tonnes d'emballages en verre.

➤ **35 kg/hab** | + 9% qu'en 2019 | *39 kg/hab en région.*

€ **0,6 €/hab.**

♻️ Leur recyclage à Vayres (33) a généré **34 330 €** de recettes et un potentiel de fabrication de **4 millions de bouteilles**, évitant des émissions de CO₂ équivalent à 7 millions de km parcourus en voiture.

Economie circulaire et détournement de déchets.



232 tonnes de textiles revalorisées (4,3 kg/hab contre 2,9 en France). Une économie de traitement de 63 000 €.



1 013 tonnes de déchets verts détournées grâce au compost individuel (6 600 foyers équipés). Une économie de 275 000 €.



2,4 tonnes de meubles et objets récoltées à la déchetterie d'Orthez, réemployées à 96% via la recyclerie Créa'locale.

13 actions de sensibilisation, 806 personnes touchées.

FENÊTRE SUR...

Outil
transversal

Le plan climat, sur tous les fronts

Production massive d'énergies renouvelables, aides à la rénovation de l'habitat, réduction des déchets, plan de mobilité, espaces verts zéro phyto, éclairage public intelligent... Outil transversal de lutte et d'adaptation face au changement climatique, notre plan climat air énergie territorial mobilise toutes les énergies pour agir concrètement, ici et maintenant.

Obligatoire pour les intercommunalités, le plan climat part du principe que ces dernières peuvent, et doivent, contribuer à la lutte contre le changement climatique, à travers tous leurs champs de compétences. Dispositif de planification et de coordination, il impose de travailler sur deux axes à l'échelle du territoire.

- **L'atténuation du changement climatique d'une part**, en réduisant les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants, tout en augmentant la part d'énergies renouvelables.
- **La protection des populations face aux risques climatiques d'autre part.**

Adopté fin 2017, le plan climat de la CCLO a été établi à la lumière d'un diagnostic chiffrant l'impact énergétique de chaque secteur d'activité du territoire en 2012. Sa stratégie opérationnelle s'est ensuite déclinée en 60 fiches actions, à mettre en œuvre d'ici à 2023. Alors qu'à mi-parcours, en 2020, 37 étaient en cours, 3 terminées et 20 à venir, tour d'horizon de ses grandes avancées.

Vers l'indépendance énergétique renouvelable du territoire

Atypique, notre territoire consommait en 2012 3 343 GWh : soit, pour se donner un ordre d'idée, une facture énergétique supérieure à celle de l'agglomération paloise. 59 % étaient utilisés par le secteur économique, industrie en tête. Gros consommateurs, mais gros producteurs, les industriels créaient alors l'équivalent de 45% de notre consommation à partir de ressources renouvelables. Et ces chiffres ont fait un bond. En 2020, l'équivalent de 65% des besoins du territoire étaient produits par l'hydraulique, le solaire, le bois, l'incinération de déchets ou la récupération d'énergies fatales. Dans les prochaines années, l'aboutissement des projets en cours sur la plateforme de Mourenx, Noguères, Pardies et Bézingrand, devrait porter ce chiffre à 80% (voir page 21).

Par ailleurs, entre 2012 et 2017, les consommations de l'habitat et du secteur agricole ont baissé de 7 % et 24 %. A contrario, celle du secteur tertiaire a augmenté de 33 %, notamment en raison de l'implantation de grandes surfaces commerciales.

>>



L'ambassadrice du tri de la CCLO
en mission de sensibilisation



Rénovation avec du bois local
au château de Mont

>> Diffuser le réflexe climat

Vitrine à fort rayonnement par son mix d'énergies renouvelables, notre territoire et ses acteurs n'ont pas moins agi sur les autres fronts.

En matière de valorisation de ressources naturelles par exemple, une action du plan climat a favorisé l'utilisation de bois local pour réhabiliter des immeubles à Mourenx ou le château de Mont. Ces expériences et des parcours en forêt ont été partagés avec les professionnels de la construction.

Plus en interne, le plan climat a permis d'influer sur les politiques publiques de la CCLO, et d'initier un certain nombre de projets de développement durable, abordés au fil de ce rapport : plan de mobilité, contrat local de santé, plan de prévention des déchets, trame verte et bleue, rénovation de l'éclairage public... En matière d'habitat en particulier, notre collectivité investit d'importants moyens pour lutter contre la précarité énergétique et faciliter la rénovation, notamment chez les propriétaires les plus modestes.

Enfin les agents des différents services, associés à la rédaction et à la réalisation de fiches actions, ont été plus sensibilisés à l'enjeu climatique. De nouvelles habitudes et un travail transversal avec la mission climat ont commencé à aboutir : confort d'été sans climatisation dans les bâtiments des crèches ou du MI[X], fiche action commande publique responsable...

Décupler encore les efforts face à l'urgence climatique

Le 9 août 2021, le rapport du Giec, groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, a dressé un constat alarmant et indiscutable : le climat change plus vite que prévu. Sur la base de 14 000 études, les 234 scientifiques issus de 66 pays, ont confirmé la responsabilité des activités humaines sur le réchauffement. Principal agent à son origine, le CO₂ est dû aux énergies fossiles que nous consommons. Et à chaque fois que nous en émettons, nous engageons le futur de manière irréversible, car, comme le dit le climatologue Hervé Le Treut, « le verre des gaz à effet de serre se vidant extrêmement lentement, aucun retour en arrière n'est possible ».

Aujourd'hui, alors qu'il fait 1,1°C de plus qu'à l'ère préindustrielle, les effets du changement climatique sont déjà là : canicules, incendies, tempêtes ou inondations sont plus extrêmes et plus fréquents. Selon le Giec, la température de la planète devrait augmenter de 1,5°C dès 2030, soit dix ans plus tôt que dans sa précédente prévision. Si l'on suit la tendance actuelle, le réchauffement serait de 4 à 5°C d'ici la fin du siècle, avec des conséquences radicales sur la hausse du niveau des océans, l'intensité des catastrophes naturelles, l'extinction d'espèces vivantes, la santé humaine, l'augmentation des inégalités sociales et territoriales.

C'est un cri d'alerte, certes, mais aussi un appel à l'action. Il est encore possible, et plus que jamais nécessaire, de limiter le réchauffement climatique en modifiant profondément nos politiques publiques et nos modes de vie.

Porteuse de solutions locales concrètes, notre collectivité doit donc décupler ses efforts à travers ses différents champs de compétences, anticiper l'avenir, montrer l'exemple et mobiliser les acteurs du territoire. La nouvelle version de son plan climat prévue pour la période 2023-2028 devra ainsi poursuivre et élever encore plus ses ambitions. Au chapitre des enjeux prioritaires :

- **L'accompagnement social de la transition énergétique.**
- **Le partage de la ressource et le droit à l'énergie renouvelable pour tous** (développer un mix énergétique, intégrer un axe énergie durable dans les documents d'urbanisme et d'habitat, favoriser la mutualisation de l'énergie solaire...).
- **Plus d'anticipation des effets du changement climatique et d'adaptation de nos aménagements** (sobriété, végétalisation, éclaircissement de la voirie, gestion de la ressource en eau, des risques naturels...).
- **L'implication plus forte des forces vives du territoire**, société civile et acteurs économiques.

2

FAVORISER UNE ÉCONOMIE INNOVANTE & RESPONSABLE



Agricole dans ses paysages, le territoire de Lacq-Orthez est connu depuis soixante ans pour son bassin industriel majeur en Europe, historiquement lié aux énergies. Cette double et forte identité implique pour la CCLO de mener une ambitieuse politique économique. Pourvoyeuse d'emplois, de solutions aux défis climatiques, mais aussi de recettes fiscales redistribuées à travers nos services à la population, l'économie doit concilier croissance et respect environnemental pour se réconcilier avec les attentes de notre société. Préservation des ressources naturelles, sobriété foncière, diminution des gaz à effet de serre et santé environnementale doivent désormais faire partie intégrante d'un développement économique responsable.



La transition industrielle du bassin de Lacq



Placer la chimie au service de la société et de l'écologie : une ambitieuse et nécessaire alchimie collective

Soixante ans après la découverte de son gisement de gaz, qui a contribué à l'indépendance énergétique française, le bassin industriel de Lacq entreprend son renouvellement à travers la transition écologique. De la production de matériaux innovants à celle d'énergies renouvelables, il est aujourd'hui l'un des premiers sites européens dédiés à la chimie verte, en termes de nombre d'emplois et de chiffre d'affaires. En parallèle, les installations traditionnelles, de chimie fine ou pharmaceutiques, doivent intégrer de façon plus forte le respect environnemental et l'acceptabilité sociale. Favoriser ce développement dans le respect de notre cadre de vie, c'est tout l'enjeu qui guide l'action de la CCLLO. Une action partenariale et de médiation, entre acteurs et intérêts, économiques, sociaux, environnementaux, à concilier pour bien vivre ensemble.

Chiffres clés

Un peu d'histoire...

1957 : lancement de l'exploitation du gisement de gaz naturel de Lacq. Parmi les plus grands d'Europe, ce « Texas béarnais » bouleverse un paysage dominé par l'agriculture. Au fil des ans, un complexe industriel et technologique majeur se développe, où naissent Sanofi et Arkema, géants du médicament et de la chimie.

2013 : face à la diminution des réserves, l'exploitation commerciale du gaz est arrêtée. Une production minimale est maintenue pour permettre l'activité locale d'industries nouvelles de chimie fine.

Le bassin de Lacq aujourd'hui...

4 plateformes chimiques et 200 entreprises.

15 laboratoires et 200 chercheurs.

Plus de **7 500** emplois industriels.

1/3 des recettes de la CCLLO provient des versements fonciers et fiscaux de l'industrie.

Industrie, climat et énergie

45 % des émissions de CO₂ du territoire émises par le secteur industriel en 2020, 1^{re} source de gaz à effet de serre*.

En 2012, l'industrie utilisait **59 %** des consommations énergétiques du territoire, mais en produisait l'équivalent de 45 % à partir de ressources renouvelables...

... Puis **65 %** en 2020, et bientôt 80 % à l'horizon 2025, avec l'aboutissement des projets de la plateforme de Mourenx, Noguères, Pardies, Bézingrand.

5 stations de l'observatoire Atmo Nouvelle-Aquitaine surveillent la qualité de l'air du bassin. Aucun dépassement des seuils d'exposition chronique (au dioxyde de soufre notamment) n'a été relevé en 2020. Seuls des dépassements ponctuels des recommandations OMS au niveau journalier, et du seuil d'information/recommandations ont été relevés à la station de Lacq.

Prévention des risques industriels

19 sites du bassin sont soumis à la réglementation européenne Seveso, créée pour maintenir un strict niveau de prévention des accidents. Depuis 2016, **une commission de suivi de site** a été formée pour suivre leur activité et promouvoir l'information du public. Présidée par un élu de la CCLLO, elle réunit **5** collèges représentant l'Etat, les collectivités territoriales, les industriels, les riverains et associations environnementales, les salariés.

12 établissements à risque ont un **plan particulier d'intervention**. Activé par le Préfet en cas d'accident, il définit l'organisation des secours et impose aux industriels d'informer la population sur la conduite à tenir.

Depuis 2021, **1** site Internet cocréé par les industriels, l'Etat, la CCLLO et Chemparc recense les informations utiles sur lesbonsreflexes-lacq.fr.

1800 inscrits à la téléalerte de la CCLLO. Un service téléphonique gratuit proposé en complément des sirènes d'alerte classiques.

>> Dialogue et partenariats

Le développement industriel local engage **des acteurs aux rôles complémentaires** : l'Etat, qui règlemente et contrôle, la Nouvelle-Aquitaine, chef de file du développement économique en région, la CCLO, compétente en foncier et immobilier d'entreprises, les industriels bien sûr, et enfin les communes d'implantation et la société civile.

Si aujourd'hui en France de plus en plus de normes veillent à la sécurité environnementale, les attentes de la société dépassent souvent la simple conformité réglementaire. Souffrant d'un passif général pouvant nuire à sa capacité à créer la confiance, l'industrie au sens large doit intégrer les enjeux du développement durable. A Lacq, l'année 2020 a été marquée par la condamnation de la Sobegi pour non respect des normes de rejets toxiques. Portée par les services de l'Etat et l'association Sepanso, **l'affaire a montré le rôle de vigie de la société civile et réaffirmé l'impératif de responsabilité sociale des industriels.**

Pour y répondre, enquêtes publiques et structures collégiales visent à faciliter le dialogue, à l'image du comité de suivi de site, ou du groupement d'intérêt public Chemparc. Créé pour accompagner la revitalisation industrielle, il réunit la puissance publique, les industriels, les organismes de recherche et les syndicats de salariés.

En 60 ans de chimie, le bassin de Lacq revendique un savoir-faire en matière de sécurité. Le risque zéro n'existant pas, **l'amélioration technique, et désormais la communication publique, doivent être constantes. C'est une nécessité sociale et environnementale, pour une industrie qui reste productrice de solutions d'avenir et d'emplois.**

FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE UNE OPPORTUNITÉ INDUSTRIELLE... ET VICE-VERSA

2 projets phares du tandem CCLO-Chemparc

Dans les faits

Depuis bientôt dix ans, la CCLO et Chemparc œuvrent ensemble à la reconversion du bassin de Lacq. Au cœur de leur stratégie, priorité est donnée aux projets à haute valeur ajoutée, autour d'une conviction forte : pas de transition environnementale sans chimie. Une chimie responsable, capable de développer des solutions pour remplacer les énergies fossiles, construire des matériaux recyclables ou biosourcés, éviter les phytosanitaires... Coup de projecteur sur deux projets références, où le développement durable revitalise l'industrie, et où l'industrie sert le développement durable.



CHEMSTART'UP : un concentré d'innovation et d'excellence en chimie verte

Plateforme de recherche, développement et transfert technologique, Chemstart'up accueille à Lacq des sociétés innovantes spécialisées dans les nouveaux matériaux et la transition écologique. Bâtie en 2011 par la CCLO, avec des financements publics et privés et l'expertise de Chemparc, son gestionnaire, elle va s'agrandir en 2022, pour la 3^e fois depuis son ouverture, pour permettre à 3 sociétés de développer leurs projets. Favoriser la recherche pour créer des productions durables sur le territoire : le pari semble donc réussi pour cet hôtel d'entreprises inédit, qui contribue à renforcer la position d'excellence du bassin de Lacq en matière de diffusion technologique du futur.

Conçu pour accueillir des activités chimiques, il offre un environnement sécurisé à loyer modéré, pour manipuler et éliminer les produits. A ce jour, 5 structures et 70 chercheurs occupent les lieux.

- **BGH** : utilisation de gaz hydrates pour le traitement de l'eau.
- **CANOE** : seul centre de recherche et développement spécialisé dans les composites et matériaux avancés en France, il cherche notamment à développer des fibres de carbone légères et créées à partir de matières végétales.
- **M2i** : en quelques années, les innovations inventées à Chemstart'up ont propulsé la jeune entreprise en leader européen de la protection biologique des plantes par phéromones. Alternatives aux insecticides, ces produits verts permettent de contrôler les ravageurs des jardins et des grandes cultures, sans impacter la santé ou la biodiversité.
- **PIC** : recherche sur les mécanismes physico-chimiques interfaciaux dans l'exploitation du pétrole.
- **SCE France** : recherche et développement en stockage et conversion d'énergie, via des batteries lithium dernière génération.

L'extension de 2022 permettra à CANOE, M2i et Arkema, 6^e occupant des lieux, de développer leurs projets. Chemstart'up accueillera alors plus de 100 chercheurs et une première dans le monde : une ligne d'encapsulation de phéromones, innovation de M2i.

PLATEFORME DE MOURENX, NOGUÈRES, PARDIES, BÉSINGRAND :

la reconversion d'une friche en pôle de référence dans les énergies renouvelables

Ici, la stratégie menée par la CCLO et Chemparc a permis de passer de 162 hectares de friches, à 115 hectares réinvestis aujourd'hui. Inoccupés depuis le départ des industriels Péchiney en 1991 et Celanese en 2009, ces vastes terrains d'un seul tenant ne trouvaient pas d'acquéreurs,

dans un contexte européen de recul des investissements dans l'industrie chimique. Chemparc et la CCLO ont alors imaginé un schéma réservant les parties inconstructibles à la production d'énergie solaire, et le reste à des projets liés aux énergies renouvelables, ou nécessitant une main d'œuvre nombreuse.

Début 2018, la CCLO négocie et acquiert les terrains, les nettoie et les propose à la vente, par lots adaptés. **Résultat : 7 acteurs ont investi les lieux ou sont en passe de le faire à ce jour, projetant d'investir 200 millions**

d'euros et de créer près de 450 emplois sur notre territoire. Au-delà des recettes de la vente des terrains, la CCLO percevra chaque année des revenus locatifs et fiscaux.

En dehors du site Lidl, qui sera lui-même éco-conçu, les occupants auront pour point commun d'innover en matière d'écologie industrielle. Pôle multi-énergies, la plateforme facilitera la mutualisation des ressources entre ces différents acteurs, tout en confortant la présence des équipements et industriels déjà en place.

Méthaniseur Biobéarn, Fonroche 2022

- **120 000 MWh de gaz vert** issus de résidus agricoles locaux, soit l'équivalent consommation de 29 000 habitants.
- **109 900 tonnes de fertilisant organique** aussi créées.
- **25 000 tonnes** d'émissions de CO₂ évitées.
- **40 emplois** créés.

Centrale photovoltaïque, Total Quadran 2020-2021

- **68 000 MWh d'électricité solaire**, soit l'équivalent consommation de 69 000 habitants.
- **19 300 tonnes** d'émissions de CO₂ évitées.

Pavillon vert, Suez En projet

- **Production d'électricité et de vapeur vertes via une chaudière CSR**, combustibles solides de récupération issus des refus du tri des déchets.
- **30 emplois** créés.

Production d'hydrogène vert En projet

Système de méthanation Impulse 25, Teréga 2021-2025

- **Le plus grand démonstrateur européen de méthanation biologique** : une technologie clé pour produire du **gaz vert**, au cœur d'un système multi-énergies intelligent.
- **Une énergie renouvelable** née de la combinaison de ressources produites à proximité.

Air Liquide 2018-2019

Acteur majeur du bassin, Air Liquide alimente les industries voisines, en azote notamment. Ne pouvant plus supporter seule les équipements de la plateforme autrefois dimensionnés pour Celanese et Yara, l'entreprise a dû adapter le site pour s'y maintenir, avec l'appui de la région, la CCLO et Chemparc. Ces installations pourront être mutualisées avec les nouveaux occupants de la plateforme.

Laboratoires des Pyrénées et des Landes 2019

- **70 salariés accueillis** dans les bureaux réhabilités de l'ancienne usine Celanese.

Plateforme logistique, Lidl 2020-2023

- **300 emplois** créés.



Panorama des projets susceptible d'évolutions et estimation de leurs capacités annuelles de production d'énergie.

Une stratégie foncière

au défi d'un développement économique durable

Pour attirer les entreprises, la CCLO mène une politique foncière proactive, faite de prospection, d'acquisition, de viabilisation et de vente de terrains. Ces missions stratégiques du développement économique doivent appliquer une gestion de plus en plus économe des sols, face aux impératifs environnementaux. Un défi au croisement des enjeux écologiques et économiques de notre société.

La zone d'activité économique Eurolacq 2, à Artix, Labastide-Cézéracq et Labastide-Monréjeau



La nécessaire optimisation foncière

La politique d'aménagement économique de la CCLO doit désormais respecter les objectifs de réduction de l'artificialisation des terres fixés par la loi Climat et résilience de 2021. Depuis quelques années déjà, notre collectivité s'efforce à plus de sobriété foncière en la matière, par la requalification de vastes friches industrielles* ou par la vente de terrains calculée au plus près des besoins, pour éviter tout gaspillage.

Vers une gestion plus intégrée des zones d'activité

La *gestion intégrée* englobe dès la conception d'un projet l'ensemble de ses enjeux écologiques, économiques et sociaux. Dans le cas des zones d'activité économique de la CCLO, ce mode de gestion progresse, notamment pour répondre aux

normes environnementales.

- En premier lieu, ces zones sont créées pour favoriser l'économie et l'emploi, de façon cohérente et équilibrée à l'échelle du territoire intercommunal.
- D'un point de vue social, elles permettent aux habitants de bénéficier d'une multitude de services, du garage automobile au supermarché. Les usages des occupants et visiteurs sont aussi pris en compte dans les aménagements : voirie, éclairage, ou encore tables de pique-nique pour les salariés à Eurolacq 2.
- Enfin, le volet environnemental est de plus en plus prégnant. A l'image d'Eurolacq 2 à Artix et N'Haux à Arthez-de-Béarn, les nouvelles zones doivent compter un minimum de 20 à 30 % d'espaces verts, vecteurs de qualité paysagère, d'ombre, de biodiversité et d'infiltration des eaux de pluie. Des études

d'impact faune et flore doivent aussi être réalisées en amont. La zone Eurolacq 2 est ainsi dotée d'un couloir écologique autour du cours d'eau qui la traverse, mais aussi de cheminements piétons et vélos la reliant au centre-ville et à la gare d'Artix.

Chiffres clés

700 hectares dédiés à l'activité économique, aménagés par la CCLO ou lui appartenant.

27 zones d'activité ou plateformes industrielles réparties sur 16 communes.

30 hectares disponibles.

5 terrains, soit 8,6 hectares vendus en 2020.

* Voir exemple page 21.

ARRÊT SUR IMAGE

La requalification de la friche de l'ancienne Papeterie des Gaves du groupe Saïca, un projet foncièrement durable

En friche depuis la fermeture de la papeterie éponyme en 2006, la zone dite de la Saïca à Orthez est un exemple de reconquête foncière menée par notre collectivité au service de l'économie, du social et de l'écologie. Acquis en 2016 par la CCLO via l'établissement public foncier local Béarn-Pyrénées, dépollués en 2018, ses 11 hectares situés de part et d'autre du Gave de Pau, aux portes du cœur de ville, s'apprêtent à accueillir **un projet tertiaire à forte valeur environnementale**.



Perspectives

- Poursuivre le recensement foncier pour identifier les possibilités d'optimisation au sein des zones d'activité, puis démarcher les propriétaires.
- Requalifier le parc existant pour accueillir de nouveaux projets sans artificialiser de nouveaux terrains.
- Intégrer plus de critères environnementaux dans le règlement des zones d'activité, créer des chartes architecturales et paysagères, en veillant à ne pas générer de surcoût trop contraignant pour les entreprises.

2 HECTARES D'ACTIVITÉ TERTIAIRE

L'ancienne partie bâtie de la friche sera divisée en 7 lots pouvant accueillir des bureaux. Le plus grand est réservé au Centre hospitalier des Pyrénées, spécialisé en psychiatrie, pour y réunir ses trois antennes jusqu'alors dispersées. A proximité du centre hospitalier situé sur l'autre rive, le site offrira de surcroît un cadre vert et agréable, pour les visiteurs comme pour les salariés.

Outre la réutilisation de déchets de démolition en sous-couche béton, des prescriptions architecturales et paysagères engagées veilleront à la qualité environnementale et esthétique des lieux :

- Architecture **bioclimatique**.
- Constructions sur **pilotis** avec parkings ouverts en rez-de-chaussée pour limiter l'emprise au sol et laisser la vue vers le Gave.
- Abords des bâtiments **végétalisés**.
- Place prépondérante accordée aux **déplacements doux** et encadrement de la place de la voiture.
- Gestion des eaux pluviales par des **nouvelles paysagères** (moins onéreuses que les buses mais bien plus favorables à la biodiversité), prolongées par un bassin de rétention à ciel ouvert, fonctionnant comme une zone humide naturelle.

9 HECTARES DE NATURE ET DE PROMENADE

Identifiée Natura 2000 et Znieff pour son intérêt écologique, la majeure partie du site sera dévolue à la valorisation environnementale.

- Création d'une **réserve de biodiversité** sur la rive droite.
- Rétablissement des **couverts végétaux (saligues) et boisés (ripisylves)**, typiques des berges du Gave de Pau : des habitats précieux pour la faune et la flore, qui sont aussi des remparts contre l'érosion et des capteurs de CO₂.
- Cheminements piétons et vélos, **aires de jeux et belvédère**.

1 VITRINE ET 1 NOUVEL ESPACE PUBLIC EN VILLE

- A proximité de l'autoroute et de la gare, dans l'air du temps, ce nouveau pôle économique offrira une **image attractive** en entrée de ville.
- Nouvel espace public pour les habitants, **il élargira le cœur de la cité vers sa rive gauche**.
- Dans l'idée d'un **aménagement urbain global**, ses voies cyclables et piétonnes entendent connecter rives et quartiers, du centre-ville au nord aux établissements scolaires au sud, grâce à sa **passerelle, vestige patrimonial symbole du quartier**.

Accueil et immobilier d'entreprises :

une politique essentiellement socio-économique

Création d'hôtels d'entreprises, aides à l'investissement immobilier, accompagnement des entrepreneurs... Axée sur l'installation et le maintien d'activités créatrices d'emplois sur notre territoire, la mission d'accueil des entreprises de la CCLO favorise aussi les nouveaux modes de travail, des pépinières au coworking. Son verdissement encore naissant est un enjeu d'avenir.

Une des quatre pépinières d'entreprises de la CCLO, ici à Arthez-de-Béarn



Avec le souhait de faciliter l'implantation et le développement des entreprises, la CCLO accompagne les porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers et facilite leurs échanges avec les partenaires du développement économique, Europe, Etat, région, BDEA Adour... En outre, notre collectivité agit directement pour l'immobilier d'entreprises, son cœur de compétence réaffirmé par la loi NOTRe, sous diverses formes. Tour d'horizon de leurs impacts en matière de développement durable.

Soutien à l'investissement immobilier des PME-PMI

Dans le cadre de son règlement d'intervention ouvert aux entreprises de production et de services, la CCLO peut, après examen des dossiers, subventionner les projets de création ou d'extension immobilières, à condition qu'ils génèrent de nouveaux CDI sur le territoire.

Bourse aux locaux

En ligne sur le site de la CCLO, la bourse aux locaux relaie les opportunités d'immobilier et de foncier économiques à saisir sur le territoire. Les propriétaires ou les agences peuvent y déposer leurs offres. Les acquéreurs peuvent y effectuer leurs recherches, commune par commune. Un service gratuit qui limite la vacance et valorise l'existant comme alternative plus durable que la construction, coûteuse en foncier, énergies et ressources naturelles.

Hôtels d'entreprises

Situés à Artix, Lacq, Mourenx et Orthez, neuf bâtiments gérés par notre collectivité accueillent en location des activités variées, du bureau d'affaires aux nouvelles technologies numériques. A Lacq, la plateforme Chemstart'up héberge des entreprises à la pointe de l'innovation mondiale dans la chimie fine et les nouveaux matériaux au

service de la transition énergétique*. Favorable à l'activité économique, l'emploi et l'offre de services privés sur le territoire, ce parc immobilier a encore des marges de progrès en matière de performances énergétiques des bâtiments.

Espaces de travail partagés

Sous l'effet de la hausse du travail indépendant et du numérique, le lieu de travail ne se limite plus aux locaux traditionnels de l'entreprise. Attentive à ces mutations, la CCLO a créé en 2013 à Orthez et 2018 à Artix des espaces de travail partagés, permettant de pratiquer le coworking. En plein essor, ce nouveau mode d'organisation du travail se base sur l'usage partagé de bureaux, favorisant les synergies entre les occupants. Composés d'une salle de réunion, d'un bureau individuel et de bureaux collectifs, nos espaces peuvent être loués à la demi-journée ou à la journée à des tarifs attractifs. Dans une

>>

>> démarche durable, ils permettent d'optimiser les murs et les utilités communes, électricité, Internet, imprimante... Si leur impact s'avère généralement neutre en matière de déplacements (d'après une étude 2019 du Cerema), ils permettent aux travailleurs mobiles, indépendants ou télétravailleurs salariés de rompre l'isolement professionnel et de développer leurs réseaux.

Pépinières d'entreprises

A Arthez-de-Béarn, Artix, Monein et Orthez-Biron, quatre pépinières intercommunales hébergent et accompagnent de jeunes entreprises tertiaires. Tarifs progressifs, services mutualisés et suivi sur-mesure visent à faire éclore et perdurer les projets, du conditionnement d'air industriel à la décoration d'intérieur.

En partenariat avec la SCIC Pau-Pyrénées, les animateurs des pépinières proposent par ailleurs aux aspirants entrepreneurs de tester leur activité à travers un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) sécurisant.

Enfin, le réseau des pépinières organise des temps d'information et d'échanges ouverts à tous les professionnels. Stratégies marketing, management, veille juridique, mais aussi développement durable sont régulièrement abordés (responsabilité sociale des entreprises, journée annuelle de l'entrepreneuriat au féminin...).

Actions directes de réduction de l'empreinte écologique

- Compostage et renforcement du tri en pépinières, pour viser le zéro déchet non valorisé.
- Réutilisation de matériaux des crèches pour réaliser du mobilier dans l'espace coworking d'Artix.
- Le puit canadien de la pépinière d'Orthez-Biron offre un confort sans climatisation.

Chiffres clés

253 315 € d'aides à l'immobilier accordées par la CCLO (3 constructions, dont 1 sur un site dépollué), qui ont permis la création de plus de 20 emplois.

17 entreprises utilisatrices des espaces de coworking.

22 entreprises et 70 personnes en pépinières.

9 tests d'activité sous CAPE, dont 3 prolongés par une création d'entreprise et 1 par un statut d'entrepreneur salarié associé.

14 sessions d'animation économique, dont 9 en visio-conférence, 81 participants.

Perspectives

- Alors que l'immobilier tertiaire émet 7% des gaz à effet de serre en France, intégrer plus d'éco-conditionnalité dans le règlement d'intervention de la CCLO.
- Rénover ou créer des hôtels d'entreprises intercommunaux exemplaires et attractifs, car vecteurs de confort thermique et de factures énergétiques réduites. La mise en application du décret tertiaire permettra d'accélérer la démarche (voir page 44).
- Recenser les entreprises suivies dans un outil partagé par le pôle économie de la CCLO, afin de fluidifier leur prise en charge transversale.



Emploi et insertion

La CCLO agit pour l'insertion par l'activité économique en subventionnant via des conventions d'objectifs 4 associations basées à Mourenx, mais couvrant tout le territoire : la mission locale des jeunes, l'association Transition, le centre social Lo Solan et l'École de la 2^e chance. Formation, remise à niveau scolaire, préparation à un entretien d'embauche, ou encore aides à l'obtention du permis de conduire sont notamment proposées aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Pour leur permettre d'exercer ces missions, la CCLO leur a versé un total de 400 000 € en 2020.



Petites villes de demain

Fin 2020, Mourenx et Orthez ont obtenu le label Petites villes de demain, les intégrant au programme éponyme de revitalisation urbaine. Créé dans le cadre du plan de relance national, son ambition est d'aider les collectivités à améliorer les conditions de vie des communes fragiles exerçant un rôle de centralité pour les territoires alentour. Porté par la CCLO, il doit permettre d'agir sur toutes les fonctions de Mourenx et d'Orthez (commerce, habitat, loisirs), en subventionnant et accélérant les projets dans une vision globale de la ville, respectueuse de l'environnement. Côté calendrier, 18 mois d'études, lancées courant 2021, sont prévus pour élaborer un plan d'actions, à mettre en œuvre jusqu'en 2026.

Une politique locale du commerce

au carrefour des enjeux pluriels de revitalisation des bourgs

Lieux d'approvisionnement du quotidien, espaces de rencontres, créateurs d'emplois, vecteurs d'attractivité... Les commerces sont tout cela à la fois. Indispensable à la vitalité démographique et économique locale, le soutien à l'activité commerciale et artisanale s'inscrit dans une vision résolument transversale d'aménagement durable de notre territoire.

Marché nocturne organisé par la CCLO à Orthez



Entre croissance des grandes surfaces périurbaines et vacance commerciale en ville, avènement de la vente en ligne et enjeux environnementaux, la politique du commerce menée par notre collectivité vise l'équilibre territorial et l'adaptation de ce secteur en profonde mutation. Pour structurer son action, elle a élaboré un schéma de développement commercial en 2018.

Maitriser l'implantation commerciale

Au regard d'un diagnostic et d'objectifs partagés entre les 61 communes, le schéma oriente l'organisation commerciale à l'échelle intercommunale, à travers de grands axes stratégiques durables.

- **Conforter le maillage équilibré du territoire** et la hiérarchie complémentaire de ses pôles, principaux, secondaires et de proximité.

- **Freiner la périphérisation commerciale** très marquée, qui fragilise nos centres-bourgs et consomme les terres en entrées de ville. Trouver le juste équilibre entre le commerce de détail et la grande distribution qui, si elle est disponible sur notre territoire, évite l'évasion vers les agglomérations basque ou paloise. Complémentaires, ces deux formes du commerce local limitent les déplacements, chacune à leur niveau.

- **Réduire l'impact environnemental des implantations**, par l'optimisation foncière, l'intégration paysagère, la rétention naturelle des eaux de pluie, les économies d'énergies...

Redynamiser les centres-bourgs

Le réinvestissement commercial des cœurs de ville contribue à réduire la dégradation environnementale

et paysagère des périphéries. Plus globalement, cela favorise l'attractivité des centres, et par là même, l'activité et l'image de l'ensemble du territoire. Convaincue de cet enjeu prioritaire, la CCLO concentre ses actions dans des périmètres de centralité, définis selon chaque commune.

- **Les aides à l'investissement sont soumises à ces critères géographiques** (voir encadré).
- **L'évènementiel commercial anime exclusivement les centres-bourgs**, afin d'y attirer les chalands dans une ambiance conviviale : concerts des Terrasses en scène dans 9 villes et villages, marchés nocturnes à Orthez, mise en fête de 6 marchés hebdomadaires du territoire, foires et animations de Noël à Artix et Mourenx... Dans une démarche durable, tri des déchets et sobriété matérielle sont de rigueur lors de ces événements qui boostent le chiffre d'affaires des commerçants, sédentaires ou itinérants. >>

Des aides à l'investissement plus durables



En prolongement de l'opération collective de modernisation de l'artisanat et du commerce menée de 2011 à 2019, la CCLO a créé en 2020 son propre fonds d'aides à l'investissement. Création, rénovation intérieure ou extérieure du local, modernisation de l'outil de production ou, dernièrement, digitalisation de l'entreprise peuvent être subventionnés.

Pour répondre à la stratégie de commerce durable de la CCLO, **les enseignes avec vitrine créées en périphérie des villes après janvier 2019 ne sont pas éligibles.**

Depuis juin 2021, **certains travaux d'économies d'énergie** peuvent être subventionnés, après examen des projets par notre service énergie.

- >> ► Enfin, notre service de transport Mobilacq dessert les 8 principaux centres urbains du territoire. Sa fréquentation révèle les courses alimentaires comme principal motif de déplacement.

Préparer le commerce de demain

Face aux évolutions des modes de consommation, la CCLO adapte ses actions de soutien aux professionnels.

- Aides techniques et financières à la modernisation.
- **Transformation numérique des commerces** : alors que trois quarts des consommateurs consultent des avis en ligne avant achat et que le e-commerce ne cesse de croître, la CCLO élabore en 2021 un programme de formation des professionnels, pour les aider à renforcer leur notoriété numérique et à développer de nouveaux canaux de vente grâce au digital.
- Amélioration de la diversité commerciale et création de passerelles avec la vente alternative, via l'animation de marchés par exemple.

Chiffres clés

436 commerces implantés sur la CCLO emploient près de 1600 personnes.

500 m² de surfaces commerciales alimentaires pour 1000 habitants : une densité bien plus élevée que dans l'agglomération paloise (384 m²) ou en France (290 m²). De 2008 à 2016, le plancher des grandes et moyennes surfaces a évolué 4 fois plus vite que la population, de façon déconnectée par rapport aux besoins.

18 % de locaux commerciaux vides en centre-ville d'Orthez, 17% à Monein, mais une vacance raisonnable à Mourenx et quasi inexistante à Artix.

9 projets soutenus en 2020 par la CCLO, soit 37 956 € d'aides, pour 3 emplois créés et 447 000 € d'investissements réalisés par les commerçants et artisans.

21 événements commerciaux en 2020, adaptés à la crise Covid.

Perspectives

Facteur d'animation sociale, le commerce fait la qualité d'un cadre de vie, au même titre que le logement, le transport, les services... Dès lors, sa redynamisation en cœur de ville ne peut être effective que dans le cadre d'une politique globale de réaménagement (et de réenchantement) urbain. Rénovation de l'habitat, espaces publics de qualité, solutions de mobilités, offre culturelle et de services doivent, aux côtés du commerce, composer une image attractive du centre-ville.

- Croiser les politiques publiques du commerce avec celles de l'habitat, du transport, de la culture... Et agir de concert avec les communes, les acteurs économiques et associatifs pour contribuer à la revitalisation globale des cœurs de ville, en s'appuyant notamment sur l'outil Petite ville de demain (voir page 25).
- Pour se singulariser face à la vente en ligne ou les grandes surfaces, le commerce en ville doit de son côté s'orienter vers une offre à forte valeur ajoutée, proposant des courses dites de plaisir, dans un cadre de vie à forte valeur ajoutée aussi.
- En l'absence de règlement intercommunal d'occupation des sols, de type SCOT ou PLUi, le schéma de développement commercial n'est pas opposable aux tiers. Nos futurs documents d'urbanisme devront intégrer ses orientations.
- Création d'une charte intercommunale d'extinction des enseignes lumineuses la nuit : un gain environnemental, économique et d'image.
- Favoriser l'écoulement des invendus alimentaires des restaurateurs via une application mobile.

Tourisme et loisirs :

un caractère vert et social bien affirmé

En phase avec l'identité de notre territoire, la politique touristique de la CCLO est naturellement axée autour du tourisme vert et patrimonial. Notre collectivité gère également en direct une base de loisirs et 650 km de chemins de randonnée, où se conjuguent nature et loisirs, pour les habitants d'ici comme les visiteurs d'ailleurs.

La plage à la campagne,
à la base de loisirs intercommunale d'Orthez-Biron



Une branche de l'économie rurale

Compétence économique de la CCLO, le développement touristique s'effectue en partie via l'office de tourisme Cœur de Béarn, chargé de l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion de notre destination et la commercialisation d'offres touristiques. Sa gestion sous forme d'Epic (établissement public industriel et commercial) lui permet d'être **administré de façon collégiale par les élus de la CCLO et les professionnels du tourisme**. Pour attirer les visiteurs sur le territoire, ses attraits naturels, historiques et gastronomiques sont mis au premier plan. Depuis 2019, des balades vigneronnes sont proposées pour développer l'œnotourisme.

En parallèle, les services de la CCLO accompagnent en direct les porteurs de projet, via des aides techniques et financières à l'investissement ou à l'obtention de labels.

60 chemins de valorisation environnementale

Notre collectivité assure la gestion d'un plan local de randonnées composé de 60 itinéraires pédestres et VTT, entretenus par nos services ou des entreprises d'insertion. Répertoriés dans un Topo-Guide® et téléchargeables en ligne, ils invitent à la découverte de nos paysages. Des postes d'observation et 6 sentiers d'interprétation permettent de décrypter plus en détail les milieux traversés, entre nature et culture.

Entretien sans phytosanitaires, élagage préventif face aux risques climatiques, protection des chemins ruraux de toute artificialisation... **Au-delà de leur nature environnementale, les sentiers permettent aussi aux visiteurs et habitants de pratiquer un loisir gratuit et bon pour la santé.** Enfin chaque année, la CCLO organise une journée festive de la randonnée dans une commune du

territoire. Partenarial, l'évènement implique une soixantaine de bénévoles et attire entre 600 et 750 marcheurs de tous âges, preuve de l'engouement pour ce loisir nature.

Base de loisirs d'Orthez-Biron: un écrin sensible du loisir nature pour tous

Bordée par le Gave de Pau, la base de loisirs comprend 100 hectares d'espaces naturels, autour d'un plan d'eau de 40 hectares. Depuis qu'elle a repris sa gestion en 2014, **la CCLO a entrepris une longue liste de travaux de renaturation du milieu et de modernisation des équipements.** Echelonnés chaque année, 850 000€ ont été investis. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite, création d'une passerelle, d'un terrain multisports, de tables de pique-nique, ont, entre autres, redonné une nouvelle attractivité au lieu, confirmée par les chiffres de fréquentation.

>>

>> D'un point de vue environnemental, la réhabilitation des zones humides, avec un chantier de plusieurs années sur les berges du Gave, la vidange du lac, la plantation d'une roselière, ou encore un travail assidu d'entretien et de lutte contre les plantes invasives, ont été mis en œuvre pour protéger le milieu. Riche en biodiversité, mais très sensible aux intrants ou à la hausse des températures, il rend directement visibles les effets de la pollution, notamment par l'apparition de cyanobactéries dans le lac.

A ce propos, 2021 marque une avancée. Jusqu'ici, les parcelles voisines, propriétés de la CCLO, étaient cultivées en fermage de façon intensive. Après discussion avec les agriculteurs, elles seront désormais laissées en prairies permanentes, pour la récolte de fourrages.

Jardin de ceux qui n'en ont pas, en libre accès toute l'année, la base propose une plage surveillée l'été, à des tarifs volontairement abordables. Investie par toutes les générations, mais aussi des dizaines d'associations, sportives, sociales, scolaires, elle est à la fois un équipement de proximité pour les habitants, et un point d'attractivité qui dépasse nos frontières (60% des visiteurs viennent de l'agglomération paloise et des départements voisins).

Chiffres clés

3 projets touristiques suivis et subventionnés par la CCLO.

1,8 million de visiteurs sur le territoire, dont 1,6 million d'excursionnistes et 217 000 touristes avec nuitée. 105 millions d'€ de chiffre d'affaires. 33 115 € de taxe de séjour perçus par la CCLO, pour 39 738 nuitées.

+ de **100 000** visiteurs à la base de loisirs et 20 357 entrées payantes à la plage.

58 352 € investis pour aménager la base de loisirs et 19 106 € les chemins de randonnée.

2, c'est le niveau du label handiplage de la base de loisirs, équipée de 2 pontons de pêche labellisés tourisme et handicap, un tire à l'eau, un tapis-roule, des sanitaires adaptés...

Festivités et circuits courts

aux marchés de producteurs de pays



Engagée dans la valorisation de la production agricole locale, la CCLO organise depuis 2011 des marchés de producteurs de pays en partenariat avec la Chambre d'agriculture et les communes d'accueil. Interrompus durant la crise de la Covid-19, leur fréquentation était en hausse jusqu'en 2019. Cet été-là, à Arthez-de-Béarn, Lucq-de-Béarn, Monein, Mourenx et Orthez, ils ont réuni 53 producteurs locaux et comptabilisé 4 500 assiettes vendues, soit 35% de plus par rapport à l'année passée. Les marchés d'Orthez et de Monein ont d'ailleurs enregistré les deux premiers records d'affluence du département.

Plébiscités par les agriculteurs comme par les visiteurs, ils contribuent à valoriser les productions locales de qualité dans une démarche vertueuse de circuit court de distribution, tout en animant les centres-bourgs et en y apportant du lien social.

Au-delà de cette recette gagnante, et durable, le développement d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement représente une piste de réflexion, à mener autour de l'agritourisme par exemple, ou encore à l'échelle de la ceinture verte Pays de Béarn, jeune société coopérative d'intérêt collectif dont la vocation est de faciliter l'installation de maraichers bio.



Perspectives

- Poursuivre le développement de l'œnotourisme, des produits du terroir et des circuits courts.
- Intégrer des critères environnementaux dans les aides à l'investissement touristique.
- Face à l'engouement, création d'une boucle Terra Aventura « Ville et nature » à Mourenx et révision du plan local de randonnée en 2022.
- Inciter au civisme sur les chemins de randonnée.
- Améliorer le tri des déchets à la base de loisirs (équipée de poubelles sélectives depuis 2019), notamment par la médiation.
- Utiliser la base de loisirs comme support de sensibilisation et d'expérimentation en matière environnementale.
- Préserver la qualité de notre environnement et de nos paysages, principal atout touristique du territoire.

3

BIEN VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Se déplacer, se loger, grandir, découvrir... Essentielles à la satisfaction des besoins du quotidien et à l'épanouissement de tous, les politiques publiques du vivre ensemble portées par notre collectivité participent pleinement à la cohésion sociale et à la lutte contre les inégalités. Plus-values d'un cadre de vie attractif, ces services intègrent de plus en plus fortement la dimension écologique du développement, où l'environnement ne doit plus être une contrainte, mais un vecteur de santé publique et de mieux-être pour tous.



Sur la voie des mobilités durables :

à territoire hybride, solutions hybrides

Pour se déplacer sur le territoire de la CCLO, rural mais ponctué de petits pôles urbains, la voiture prédomine. Pratique, mais principal polluant de nos cadres de vie, le véhicule individuel laisse aussi de nombreux publics, jeunes, âgés ou défavorisés, sur le bord de la route. Pour accélérer l'usage de mobilités plus durables, la CCLO mobilise tous les acteurs et leviers en sa possession.

Le transport à la demande
Mobilacq, ici à Monein



Chiffres clés

24 % des émissions de CO₂ du territoire émises par le transport en 2020, 2^e source de gaz à effet de serre*.

3 gares ferroviaires, dont 1 intermodale aménagée par la CCLO à Artix.

5 lignes de cars interurbains.

1 service intercommunal de transport à la demande, Mobilacq :
> 7 404 voyageurs en 2020 malgré la Covid (10 737 en 2019).
> 230 arrêts, 40 destinations.

3 aires de covoiturage.

7 communes équipées de bornes de recharge de véhicules électriques.

Perspectives

- Penser la mobilité dans une vision globale de l'aménagement du territoire, en lien avec l'urbanisme, l'habitat, le développement des commerces et services, pour limiter les déplacements et répondre aux nouvelles attentes des usagers.
- Valoriser les nouvelles mobilités, sensibiliser les publics.
- Expérimenter des solutions innovantes pour répondre aux enjeux complexes et singuliers de notre territoire.
- Maintenir la mobilisation des acteurs de l'emploi, de l'insertion et du social, ainsi que l'action concertée avec les autorités organisatrices de transport.

Au carrefour des questions sociales, économiques et environnementales, la CCLO s'est engagée dans un travail commun avec le Pays de Béarn pour mutualiser l'organisation des mobilités à cette échelle, cohérente par sa dimension de bassin de vie.

Dans l'attente, notre communauté de communes continue d'agir à travers son propre plan de mobilité, adopté le 22 mars 2021.

Partenarial, il est le fruit de deux ans de travaux collectifs menés avec 30 structures locales. Sur-mesure, il entend répondre aux situations plurielles de notre territoire hybride, entre ville et campagne, avec des solutions hybrides elles aussi, favorisant la complémentarité entre les différents modes de transport et la collaboration entre les différents acteurs locaux. Partant de l'amélioration des services existants comme prérequis, en voici les grandes lignes.

- **Favoriser l'intermodalité avec des solutions pour le « dernier kilomètre »** : articulation des différents transports en commun, offre vélo en gare, pistes cyclables sécurisées.
- **Moderniser Mobilacq pour toucher un plus large public** : jeunes, demandeurs d'emplois, via une tarification sociale et des dessertes et horaires repensés.
- **Faciliter les mobilités douces** : schéma piéton en cours d'élaboration, expérimentation du vélo au collège avec le département.
- **Encourager le covoiturage** : partenariats avec les employeurs, aires plus visibles et intermodales.
- **Appliquer le droit au transport pour tous, en soutenant les initiatives locales** : transport d'utilité sociale de l'association Ciel de Mourenx, covoiturage solidaire du centre social de Monein ou du collectif de Labastide-Cézéracq...



Des services pour la petite enfance

à haut potentiel durable

Centrés sur la santé et la sécurité des tout-petits, les services de la petite enfance sont essentiels à la société, en permettant tout simplement aux parents de travailler. Sociaux, économiques, les lieux d'accueil de notre territoire se montrent aussi plutôt précoces en matière de santé environnementale et d'appel aux circuits courts.

La maison intercommunale de la petite enfance réunit depuis 2018 une crèche, un RAM et un LAEP, à Orthez



Proposer une offre qualitative et complémentaire

En direct dans ses crèches, son RAM* et son LAEP, ou en partenaire de structures associatives locales, la CCLO veille à maintenir un service de qualité pour toutes les familles. La complémentarité des modes de garde, entre crèches et assistantes maternelles, permet de couvrir les besoins du territoire, qui ne souffre pas de déficit en la matière.

En crèches comme en RAM, la présence d'équipes pluridisciplinaires et l'organisation d'activités pédagogiques journalières placent l'éveil, la santé et la socialisation des enfants au premier plan. Lieux de mixité et d'apprentissage, ils sont ouverts à toutes les familles du territoire. RAM et LAEP sont gratuits et les crèches appliquent les barèmes tarifaires de la CAF, calculés selon les ressources des parents.

Contribuer à l'emploi

Très concrètement, un mode de garde permet notamment aux jeunes parents d'aller travailler.

A Lagor, l'entreprise Toray a d'ailleurs contribué au financement de la crèche et verse chaque année une subvention pour réserver 5 places à ses employés.

Les crèches de la CCLO répondent également aux demandes d'accueil occasionnelles ou urgentes.

D'autre part, en proposant échanges, informations et animations aux assistantes maternelles, les RAM leur permettent de gagner en compétence et de rompre l'isolement lié au métier. Enfin, les structures emploient des intervenants, souvent locaux, dans le cadre de leurs programmes pédagogiques.

Cap sur la santé environnementale

Au-delà du respect des normes (qualité de l'air intérieur, achats de produits conformes...), les crèches de la CCLO ont engagé des actions plus volontaires de santé environnementale. Au regard des récentes études ayant analysé les risques sanitaires liés à la composition de certains produits (ménagers, alimentaires, plastiques...), la santé environnementale fait sienne la déclaration de l'OMS : « l'environnement est la clé d'une meilleure santé ». Dans la même ligne que l'ARS, selon laquelle les 1000 premiers jours de l'enfant sont les plus exposés, les crèches veillent à utiliser des produits sans substances à risque, pour la santé des jeunes usagers comme pour celle de la biodiversité.

>>

* [Glossaire] ARS : agence régionale de santé | CAF : caisse d'allocations familiales | LAEP : lieu d'accueil enfants-parents
OMS : organisation mondiale de la santé | PMI : protection maternelle et infantile | RAM : relais assistantes maternelles.

7 crèches

accueillent les enfants
de 10 semaines à 4 ans :

5 gérées par la CCLO,
à Artix, Baigts-de-Béarn, Lagor,
Orthez et Sault-de-Navailles ;
2 associatives co-financées par
la CCLO, à Monein et Mourenx.

2 RAM accueillent

parents, enfants et assistantes
maternelles pour faciliter la
garde et l'éveil des 0-4 ans :

1 intercommunal à Orthez,
1 associatif co-financé
par la CCLO à Artix.

2 LAEP sont ouverts

aux futurs parents ou jeunes
parents et leurs enfants
de 0 à 6 ans, pour les aider
dans leur parentalité :

1 intercommunal à Orthez,
1 associatif co-financé
par la CCLO à Mourenx.

>> Entre 2018 et 2020, la vaisselle en
plastique a été éliminée, remplacée
par des plateaux repas en inox et des
verres en verre. Après plusieurs mois
d'utilisation, les craintes de casse se
sont révélées infondées. Du côté des
jouets, le bois est privilégié.

En 2019, en partenariat avec l'ARS,
les crèches ont fait le ménage... dans
leurs produits d'entretien. Depuis,
seuls quelques produits naturels
sont utilisés (vinaigre, argile...), aussi
efficaces et moins onéreux que les
précédents, en complément des
nettoyeurs vapeurs déjà en place.

En 2019, les crèches ont répondu
à l'appel à manifestation d'intérêt
lancé par le département pour
développer le programme **Manger
bio & local**.

► Après audit, les crèches de Lagor
et Artix ont reçu fin 2019 leur 1^{re}
carotte, attestant l'atteinte du
niveau 1 du programme, ainsi

que le label Ecocert en cuisine,
valorisant une alimentation saine.

- Début 2020, la CCLO a repris
en régie la cuisine de la crèche
d'Orthez. Depuis, deux personnes
préparent 80 repas sur place, en
privilégiant les produits bio et
locaux. Livrés à Baigts-de-Béarn
et Sault-de-Navailles, ils devraient
permettre aux trois crèches de
remporter leur 1^{re}, voire leur 2^e
carotte d'ici à fin 2021.
- L'investissement du personnel,
soutenu par les parents attentifs
à l'alimentation de leurs enfants,
a permis le succès de l'opération.
D'un point de vue économique,
les coûts ont été maîtrisés,
notamment grâce à la diminution
du gaspillage alimentaire. Enfin,
la démarche favorise les circuits
courts et valorise les producteurs
locaux, dont les noms sont
communiqués aux parents.

Depuis 2020 seules des couches
écologiques sont utilisées, labellisées
Oeko-Tex sans substances nocives.

A travers ces nouvelles habitudes
du quotidien, les crèches participent
plus largement à la sensibilisation
des parents, et à celle des
générations de demain.

Coordination et prévention

Acteur du monde médico-social, le
service petite enfance de la CCLO
travaille étroitement avec la PMI,
la CAF, les structures associatives
locales... L'équipe a d'ailleurs créé
avec elles un observatoire annuel de
la petite enfance, base de données
commune permettant de connaître
les besoins pour mieux y répondre.

En interne enfin, le service veille
aussi au bien-être de ses agents, et
à la prévention des risques psycho-
sociaux ou musculo-squelettiques.

Chiffres clés

208 places en crèches, 416 enfants accueillis.

790 places chez 234 assistantes maternelles,
492 enfants accueillis.

998 places au total, pouvant couvrir 87,5 %
des 1 141 demandes potentielles de garde. Ce chiffre
pouvant de surcroît être pondéré par le taux d'activité
professionnelle des femmes, le territoire bénéficie
d'une excellente couverture des besoins.

54 % de produits alimentaires biologiques ou
locaux en moyenne dans les crèches d'Artix et Lagor :
40 % de produits bio (dont 21 % de produits bio et
locaux) et 14 % de produits locaux et labellisés.

Perspectives

- Poursuivre la démarche de santé environnementale.
- Graver les échelons de Manger bio & local.
- Réaliser des commandes groupées auprès
des producteurs locaux pour faciliter
l'approvisionnement.
- En externe, développer les événements
grand public, à l'image des ciné-débats,
autour des questions de parentalité, de santé
environnementale...
- En interne, partager les acquis d'expériences des
crèches avec d'autres services pour diffuser des
pratiques plus durables. En premier lieu, l'utilisation
de produits d'entretien naturels par les agents,
qui ont su dépasser leurs craintes et leurs freins
initiaux.

Le MI[X] et les bibliothèques

22 lieux de vie et de culture à fort pouvoir social

Libres d'entrée, ouverts à tous, ces lieux du livre répartis sur notre territoire tendent à devenir des lieux à vivre. Espaces publics de rencontre et de partage, ils participent au vivre ensemble. Ce faisant, ils peuvent aussi être un vecteur privilégié pour diffuser une culture du développement durable, ludique et accessible.

A la médiathèque du MI[X], à Mournex



Un service mutualisé pour plus de qualité et d'accessibilité

Initié en 1998, le pôle lecture de la CCLO rassemble aujourd'hui la médiathèque intercommunale du MI[X] à Mournex et 21 médiathèques ou bibliothèques municipales. Cette mise en réseau a permis de généraliser la gratuité et de mettre en commun un fonds de 165 000 documents, empruntables depuis chaque site. Tête de pont du réseau, la médiathèque du MI[X] propose animations et appui technique pour toutes les bibliothèques du territoire.

Des lieux de mixité et de sociabilité

Aujourd'hui on vient en médiathèque à tout âge, pour emprunter un livre ou un disque, voir un film, lire le journal, utiliser le wifi, travailler, jouer, retrouver des amis... Ou simplement rompre une solitude.

Deuxième lieu culturel fréquenté par les Français après le cinéma, elle est le seul espace de socialisation gratuit et ouvert à tous.

Avec le souhait de faire venir, ou d'aller à la rencontre d'un public élargi, les animations du pôle lecture de la CCLO défendent une culture accessible, rassemblant les habitants autour d'activités plurielles, rencontres d'auteurs, spectacles, jeux intergénérationnels, ateliers, expos... Sur place ou hors les murs, dans les écoles ou les maisons de retraite, la programmation se veut partenariale et ancrée dans son territoire.

Enfin, dans cette même vocation sociale, la médiathèque du MI[X] attache une attention particulière à l'apprentissage, à travers ses ressources (427 titres éducatifs, 530 sur les métiers et la formation), ses auto-formations en ligne (pour préparer le code de la route, apprendre une langue...), ou l'aide aux devoirs organisée sur place.

Actions directes de réduction de l'empreinte écologique

Optimisation de la navette du pôle lecture

- ▶ Circuit pensé pour limiter les déplacements (440 km et 550 documents livrés chaque semaine).
- ▶ Remplacement par un véhicule électrique prévu en 2021 ou 2022.

Braderie des documents « désherbés »

- ▶ Plutôt que de jeter les livres et CD obsolètes, la médiathèque du MI[X] les propose chaque année au public, à 0,5 € la pièce.

Valorisation des produits et traiteurs locaux lors des pots de clôture des animations



Le MI[X],
c'est...

1 médiathèque

1 cyber-base

1 centre
de culture
scientifique

1 compagnie
de théâtre

1 cinéma

1 galerie d'art

1 musée
d'art modeste

1 bistrot

ARRÊT SUR IMAGE

MI[X] et coMI[X]

Ouvert au cœur de Mourenx en 2016, le bâtiment intercommunal du MI[X] a été conçu comme un espace culturel hybride et vivant. Il héberge 7 acteurs qui interagissent et confèrent au lieu ses usages multiples. Son hall en forme de rue, ouverte sur deux places de la ville, fonctionne comme un lieu de passage, un nouvel espace public dans la cité.

A la médiathèque, fauteuils et tapis invitent à l'appropriation du lieu par ses usagers, loin de la bibliothèque stricte d'autrefois. De fait, un public inédit d'adolescents a investi les lieux. S'il a fallu apprendre à gérer certaines cohabitations délicates, via des formations et l'embauche d'une médiatrice, leur présence est bien le signe que la médiathèque remplit son rôle : être un lieu d'égalité et de sociabilité, entres horizons et générations... mixés !

Chiffres clés

10 119 abonnés au sein
du pôle lecture (13 245 en 2019),
originaux des 61 communes.

170 113 documents
empruntés (251 169 en 2019).

48 307 visiteurs à la
médiathèque du MI[X] (92 844
en 2019). 3 sur 4 n'empruntent
pas, ce qui confirme la vocation
de lieu de vie de la médiathèque.

54 ateliers et animations
(164 en 2019).

Perspectives

Un média du développement durable...

- 205 titres sur le développement durable.
- Une thématique et des ateliers appréciés du public (ateliers zéro déchets, cycle « Planète attitude »...).
- Un partenaire de choix dans les murs du MI[X] : Lacq Odyssée, centre de culture scientifique, technique et industrielle des Pyrénées-Atlantiques et des Landes.

... A cultiver

- Développer les actions transversales menées avec les services de la CCLO, à l'image des ateliers coorganisés avec le service de gestion des déchets.
- Penser à la médiathèque pour diffuser les pratiques de développement durable auprès de publics variés.
- Poursuivre l'évaluation pour adapter les contenus aux demandes du public et à l'évolution de la société.

**Langue
béarnaise :**
la promotion
d'un patrimoine vivant
mais fragile



Minoritaires mais porteuses de richesses culturelles, les langues locales font partie de notre patrimoine national, selon la Constitution. Convaincue de cette valeur, la CCLO est engagée dans le projet départemental Iniciativa de promotion de la langue régionale. Dans un esprit d'ouverture et de diversité, elle soutient les associations locales et intègre le béarnais dans ses documents de communication. En 2020, la collectivité a installé des panneaux de signalisation bilingue aux entrées de toutes les communes volontaires.

Le réseau cyber-base Lacq-Orthez

pour un numérique vert et solidaire

Espace public numérique créé pour permettre à tous d'accéder à l'informatique, la cyber-base est au cœur d'enjeux nouveaux, de la lutte contre l'illectronisme à la prévention de la pollution numérique. En ligne, hors les murs ou dans ses deux sites de Mourenx et Orthez, la cyber-base de la CCLO porte un numérique responsable, utile et créateur de liens.

Festival du jeu vidéo au MI[X] à Mourenx



Une matrice sociale

La cyber-base permet à tous les profils, débutants ou confirmés, d'accéder à un ordinateur en consultation libre ou sur rendez-vous. Gratuite pour les demandeurs d'emploi et les jeunes, elle propose un tarif grand public abordable, de 11 € la carte annuelle ou 1,50 € la demi-heure pour un usage ponctuel.

Lutter contre l'illectronisme

Alors que 17 % de Français sont en situation d'illectronisme, c'est-à-dire en difficulté face à l'outil informatique selon une étude 2019 de l'Insee, la cyber-base montre toute son utilité sociale. Faute d'équipements ou de compétences, souvent âgées ou non diplômées, ces personnes sont exclues d'une société de plus en plus numérique, jusque dans ses démarches administratives. Pour y répondre, la cyber-base propose des cycles pour débutants ou des rendez-vous individuels. Des ateliers thématiques permettent

aussi de se familiariser avec les nouveaux usages, comme la sécurité informatique, ou de se perfectionner pour classer ses fichiers, retoucher ses photos...

Faciliter l'insertion et l'emploi

Pour suivre une formation en ligne ou chercher un emploi, la cyber-base est parfois la seule solution pour certains usagers. Ses médiateurs numériques proposent également des conseils pour mettre en forme un CV, document pouvant par ailleurs être imprimé gratuitement en 10 exemplaires.

Créer du lien, de l'école à l'Ehpad

La cyber-base intervient toute l'année auprès des jeunes, souvent en partenariat avec les écoles ou les structures sociales, pour les sensibiliser aux enjeux du numérique (citoyenneté numérique, infox, surexposition aux écrans...) ou les amener à se rencontrer grâce à ce média (après-midi jeux vidéo collectifs...).

Une fois par mois, l'équipe se déplace dans quatre Ehpad du territoire pour proposer aux résidents jeux (de mémoire, de motricité...) et projets (film, journal...).

A Orthez, la cyber-base et le centre social réunis dans les mêmes locaux créent des rendez-vous où le numérique permet la rencontre « physique », à l'image des cyber-marmites permettant de partager des recettes de cuisine sur place et en ligne. Enfin, pour élargir encore la rencontre, la cyber-base organise trois événements grand public annuels, autour des jeux vidéo, des logiciels libres et de l'Internet indiscret.

Prévenir la pollution numérique

Enjeu à la prise de conscience récente, pourtant majeur dans la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution numérique est une nouvelle mission de la cyber- >>

>> base. Exemple dans la gestion de son parc informatique (sobriété des achats, augmentation de la durée de vie des machines...), elle mène des actions de sensibilisation auprès du public depuis 2019.

Fin 2020, l'équipe s'est associée au service informatique de la CCLO pour **augmenter la durée de vie des ordinateurs du parc de la collectivité**. Une partie des anciens postes encore fonctionnels sont désormais affectés aux stagiaires. Les autres sont reformatés pour en faire don à des associations de parents d'élèves ou de soutien scolaire. Avant de leur remettre ces ordinateurs, la cyberbase invite les bénéficiaires à suivre des ateliers d'installation de Linux pour encore allonger la durée de vie du matériel.

Une gouvernance ouverte

En externe avec les écoles, les acteurs sociaux ou culturels, en interne avec le service informatique, la médiathèque, le guichet unique ou les pépinières de la CCLO, **la cyberbase mène des projets partenariaux au quotidien**. A l'écoute des retours des usagers, elle n'hésite pas à adapter sa programmation pour prendre en compte leurs propositions, dans une démarche ouverte et évolutive.

Chiffres clés

La pollution numérique en France, ça représente...

5 % de nos émissions de gaz à effet de serre, 8 % de notre consommation électrique et 10 % de notre consommation d'eau.

Les **3/4** de ces impacts sont dus à la fabrication de nos appareils numériques*.

La cyber-base en 2019/2020**

784/372 adhérents. 71% ont moins de 60 ans, 50% habitent Mourenx, 10% Orthez.

7422/4551 visites libres.

120/33 ateliers collectifs, 10 à 20 rendez-vous individuels par semaine.

43/25 animations, dont **16 / 9** hors les murs.

1000 visiteurs par mois sur le blog, contre 400 avant la Covid.

13 ordinateurs de la CCLO donnés à 7 associations d'intérêt public du territoire.



* Étude iNum, collectif d'experts Green IT, 2021 / ** Chiffres 2019 donnés pour comparaison hors Covid.

Perspectives

- Développer les animations hors les murs.
- Poursuivre les actions de prévention de la pollution numérique en externe et les développer en interne.
- Lancement d'ateliers proposés aux agents de la CCLO en 2021 (mots de passe, sécurité informatique...).

Des aides pour l'égalité des chances, de l'école à la fac



Un service gratuit d'aide aux devoirs

La CCLO emploie plus de 90 intervenants pour proposer une aide aux devoirs dans 35 écoles primaires. Ouvertes à tous les élèves, réunis par groupes de 8 au maximum, ces séances organisées juste après l'école permettent de prendre de bonnes habitudes, via une prise en charge quasi individuelle. Plébiscité par les parents et les enseignants, le service offre un complément d'activité très apprécié des intervenants, retraités, étudiants...

> 673 élèves inscrits en 2020-2021.

Piscine gratuite

Chaque année, la CCLO finance les sorties à la piscine, transport et entrées comprises, de 80 écoles maternelles et primaires.

Subvention des projets pédagogiques,

associations sportives et foyers socio-éducatifs des collèges et lycées.

Bourses d'études supérieures

La CCLO octroie des aides aux étudiants dont le foyer fiscal est sur le territoire, variant de 150 à 400 € par an selon les quotients familiaux.

> 188 aides accordées en 2019-2020.

Penser l'habitat à 360° :

la clé pour bien vivre ensemble

La CCLO bâtit sa politique du logement à travers un plan local de l'habitat (PLH) depuis 2016. Sa vision globale à 360°, très développement durable, lui permet d'intégrer tous les angles de l'habitat : du droit au logement pour tous à la redynamisation des bourgs, de la sobriété foncière à la lutte contre le changement climatique et la précarité énergétique.

Les Arres d'Anie à Pardies,

première résidence intergénérationnelle du territoire



Un plan pour adapter l'offre aux besoins

Nouveaux arrivants en quête d'une maison familiale, jeune à la recherche d'un appartement abordable, retraités soucieux d'adapter leur logement pour y vivre encore longtemps... Les parcours résidentiels sont pluriels et évoluent au fil de la vie. Pour permettre à tous de bien se loger, dans un environnement attractif et préservé, le PLH de la CCLO a fixé une stratégie de programmation de l'habitat pour la période 2016-2022. Assise sur un diagnostic établi en 2015, voici ses grands objectifs.

Améliorer l'attractivité résidentielle dans une vision durable de l'aménagement du territoire

- Répondre aux besoins en intégrant les évolutions démographiques. Objectif annuel : 325 nouveaux logements pour une croissance démographique

estimée à 0,6 % (362 habitants).

- Rechercher l'équilibre territorial de l'habitat en confortant les centres-bourgs, tout en prenant en compte leurs polarités de rang complémentaires : villes, pôles de proximité, villages.
- Limiter l'étalement urbain pour préserver les terres et les paysages tout en diminuant les déplacements.

Requalifier le parc existant

- Accélérer la rénovation du parc privé et social. Objectif annuel : 250 logements.
- Lutter contre la vacance. Objectif annuel : 66 logements remis sur le marché.

Mieux répondre aux besoins sociaux

- Diversifier l'offre de logements : T2 et T3, petits collectifs, accession à la propriété, locatif...
- Maintenir à bon niveau le parc

social. Objectif annuel : 32 nouveaux logements.

- Soutenir les projets mixtes et innovants : résidences intergénérationnelles.
- Adapter l'offre au vieillissement de la population.

Le volet de la rénovation

Alors que les logements neufs représentent moins de 1% du parc, la rénovation de l'existant s'impose comme une priorité. Plus écologique que la construction, coûteuse en ressources et en foncier, elle permet de redynamiser les bourgs et de valoriser notre patrimoine, tout en améliorant le confort et les factures énergétiques des habitants.

Depuis 2016, le guichet unique habitat-énergie de la CCLO accompagne ainsi tous les propriétaires, bailleurs ou occupants, dans leurs projets de rénovation ou d'adaptation à la

>>

>> mobilité réduite. Quels que soient leurs revenus, nos équipes leur fournissent des conseils gratuits sur les travaux à entreprendre et les aides financières à demander. Depuis 2021, le guichet est labellisé plateforme de la rénovation *Faire* par la région et l'Ademe. Pour aider les plus modestes, la CCLO est également partenaire du programme départemental Bien chez soi.

Le volet du logement social

En juin 2020, la CCLO a piloté la mise en place de deux points info logement social en partenariat avec les villes de Mournex et d'Orthez, pour améliorer l'accès à l'information et la simplification des demandes. Quelles que soient leurs communes d'origine ou de destination sur le territoire, les usagers peuvent y obtenir des renseignements sur l'offre existante, les conditions d'attribution, les documents à fournir...

Chiffres clés

Les grandes tendances

26 843 logements en 2017.

12 % de vacance en 2017, soit 3 262 logements inoccupés.

800 hectares consommés pour l'habitat entre 2000 et 2015 : 3 fois plus par nouvel habitant que dans l'ancienne Aquitaine.

14 % des consommations énergétiques et 17 % des émissions de CO₂ du territoire dus à l'habitat en 2020.

0,06 % de croissance démographique annuelle entre 2011 et 2016.

30 % de la population âgée de plus de 60 ans en 2017.

En 2020...

142 permis accordés pour construire des logements neufs.

530 habitants renseignés au guichet habitat-énergie.

35 %, c'est le saut énergétique minimum requis pour prétendre aux subventions.

La rénovation depuis la relance de Bien chez soi mi 2018 :

315 rénovations aidées : 277 propriétaires occupants et 38 bailleurs, dans 53 communes.

88 opérations d'adaptation pour le maintien à domicile.

5,7 millions € d'aides octroyées par l'Anah, le département, les caisses de retraites, Action Logement et la CCLO (542 000 € à sa charge).

11 millions € de travaux engagés.

Le logement social en 2020

2 814 logements publics sociaux, dans 21 communes.

70 % de la population éligible au logement social.

5 mois de délai d'attribution d'un logement social en moyenne sur notre territoire, contre 10 à 19 mois dans le département.

1 résidence intergénérationnelle de 7 pavillons et 6 appartements livrée fin 2019 à Pardies, aidée à hauteur de 75 000 € par la CCLO. 2 autres en construction en 2021 à Artix et Mournex.

3 projets à l'étude à Labastide-Monréjeau, Lacq et Lagor.

155 personnes accompagnées aux points info logement social.



Perspectives

- Perfectionner la politique de l'habitat dans le futur PLH 2023 : réviser les objectifs de production de logements en les réajustant aux évolutions démographiques observées, 10 fois moins importantes qu'escomptées dans le premier PLH.
- Face à la complexité du sujet, poursuivre la sensibilisation de tous les acteurs - élus, constructeurs, artisans, bailleurs, habitants - sur les nouvelles aides, les nouveaux matériaux, les nouveaux usages...
- Flécher les aides du programme Bien chez soi 2021 en priorité sur les centres-bourgs.
- Relancer le projet de charte architecturale et paysagère, pour affirmer l'identité et l'attractivité de notre territoire.
- Intégrer l'habitat dans un futur PLUi, outil d'un aménagement durable et cohérent du territoire.

L'Opah-RU 2021-2026 d'Orthez, vers de nouveaux modes de vi(ll)e

Il a le charme de l'ancien. Ses commerces et services sont accessibles à pied. Mais 16 % de ses logements sont inoccupés. Pour donner un nouveau visage au centre-ville d'Orthez, la CCLO y lance une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain. Une Opah-RU. Coup de projecteur sur ce projet transversal, où la rénovation de l'habitat doit permettre d'enclencher une dynamique globale d'attractivité de la cité.

3 millions d'euros d'aides à la rénovation des logements

L'objectif premier de l'opération est d'aider les propriétaires à rénover leurs logements et ce faisant, d'améliorer la qualité globale de l'habitat.

D'un point de vue géographique, elle sera circonscrite à la zone 1 de l'Avap* d'Orthez, son cœur historique. Dans la veine d'un urbanisme durable et recentré, économe en foncier et en déplacements, il s'agit aussi de concentrer les efforts sur l'habitat ancien, le plus vétuste et le moins adapté aux façons d'habiter d'aujourd'hui.

D'un point de vue social, les aides sont destinées à aider ceux qui en ont le plus besoin, les propriétaires occupants modestes et tous les propriétaires bailleurs louant un logement social conventionné.

Côté travaux, trois types de projets seront éligibles : la rénovation énergétique, l'adaptation à la mobilité réduite ou la rénovation plus large pour lutter contre l'habitat dégradé. Jusqu'à 80% du montant des travaux pourront être subventionnés. A la fois technique et financier, l'accompagnement des propriétaires

sera effectué par un opérateur mandaté par la CCLO. Au total, 3 millions d'euros d'aides sont prévues, financées par l'Anah, l'Etat, la CCLO et le département.

Mobiliser tous les acteurs

Volet concret du PLH de la CCLO, cette opération multi-partenaire associe naturellement la ville d'Orthez. Dès l'aboutissement du projet, des visites urbaines ont été organisées pour recueillir les visions des usagers, associations culturelles, de commerçants, de jeunes, de personnes à mobilité réduite...

Pour assurer son succès opérationnel par la sensibilisation de toutes les parties prenantes, d'autres actions mobiliseront les acteurs de terrain, opérateurs sociaux, artisans, notaires, agents immobiliers, afin qu'ils relaient l'information auprès des publics potentiellement concernés. Pour aller plus loin dans la coordination locale, et lutter en particulier contre l'habitat indigne, un protocole de signalement est à l'étude avec l'ARS, la CAF, le centre social et la police d'Orthez, de façon à diriger les cas repérés vers l'Opah-RU.

Avec le souhait de gagner en

Outil
transversal



Le parvis de l'église St-Pierre en cœur de ville d'Orthez, métamorphosé après 2 ans de travaux communautaires en un espace public propice aux sorties et au commerce

mixité socio-démographique, la CCLO encouragera par ailleurs des investissements immobiliers pluriels. Une prospection sera menée sur le terrain afin de repérer le potentiel foncier. Pour débloquer certains projets complexes, d'immeubles « bloqués » car trop grands ou vétustes, des dispositifs plus coercitifs sont à l'étude.

Actionner tous les leviers pour revitaliser cette centralité historique du territoire

A travers la requalification de l'habitat, c'est bien l'attractivité globale du centre d'Orthez qui est visée. Au-delà de la qualité propre d'un logement, l'ambiance du quartier, sa desserte en services ou transports, bref le cadre de vie complet est considéré par l'usager. Pour enrayer la déprise du cœur de ville, il est donc nécessaire d'agir sur tous ces critères. Consciente de cette nécessaire transversalité, la CCLO entend relier l'Opah-RU à ses autres politiques déployées dans le centre d'Orthez :

- développement du commerce de proximité,
- essor des mobilités douces,

2020 : lancement de la démarche.

Mars 2021 : rendu de l'étude pré-opérationnelle.

Eté 2021 : signature de convention entre la CCLLO (maître d'ouvrage), l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat - Anah, la ville d'Orthez, le département des Pyrénées-Atlantiques, la région Nouvelle-Aquitaine, la Sacicap Procivis Aquitaine Sud et la Banque des territoires (partenaires et financeurs).

Septembre 2021 : lancement de la phase opérationnelle, pour 5 ans.



- aménagement qualitatif des espaces publics,
- valorisation patrimoniale et touristique,
- capitalisation de ces différents volets à travers le projet Petite ville de demain, programme de relance territoriale.

Cité à taille humaine au riche patrimoine médiéval, le centre d'Orthez dispose déjà d'une palette de services de proximité, écoles, soins, commerces... Accessibles à pied, ils sont un atout pour les personnes âgées par exemple, ou les familles, qui peuvent laisser leurs enfants aller à leurs activités de façon autonome.

La démarche transversale de l'Opah-RU vise à valoriser ces atouts, pour rendre possibles et désirables de nouveaux modes de vi(II)e. Partenarial, encadré par des indicateurs de suivi, et bien sûr durable car alliant le social, l'environnemental et l'économique, ce projet ambitionne un large rayonnement territorial en confortant le rôle de centralité d'Orthez, structurant tout un bassin de vie.

**Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.*



Accueil des gens du voyage

Souvent confrontée au syndrome NIMBY (*Not In My BackYard / Pas dans ma cour*), la délicate question de l'accueil des gens du voyage doit trouver l'équilibre entre préservation de leur mode de vie et maintien de l'ordre public. Victimes de pauvreté et de discriminations, l'intégration de ces minorités est un enjeu fortement social pour les territoires. Compétente en la matière, la CCLLO gère 8 terrains familiaux et 16 logements sédentaires à Mourenx, 6 terrains familiaux et 1 aire d'accueil à Orthez.

Depuis juin 2020, un système inédit et sécurisé de fourniture d'eau et d'électricité avec prépaiement équipe l'aire d'Orthez. Pensé pour améliorer les conditions d'accueil du site tout en optimisant sa régie par la CCLLO, l'aménagement remplit ses objectifs. Adopté avec satisfaction par les usagers, ni dégradations ni impayés n'ont été constatés à ce jour. A Mourenx, les terrains et logements du quartier la Barthe sont un exemple d'intégration depuis 20 ans. Régulièrement entretenu par la CCLLO, le site ne souffre pas de dégradations, mais de surpopulation. Les familles s'étant sédentarisées, et naturellement agrandies au fil des ans, un nouveau lieu devra bientôt être trouvé.



Contrat local de santé

Faciliter les parcours de soins, mais aussi améliorer les contextes sociaux et environnementaux des habitants pour améliorer leur état de santé : voilà la vision transversale du contrat local de santé (CLS). Dispositif volontariste piloté par les agences régionales de santé (ARS) et les collectivités locales, il permet de décliner un programme d'actions sur trois ans, en partenariat avec l'ensemble des acteurs médico-sociaux du territoire.

Désireuse de contribuer à la construction de dynamiques territoriales de santé pour lutter contre les inégalités en la matière, la CCLLO s'est associée au Béarn des Gaves pour porter un premier CLS sur la période 2016-2019. A la lumière des enseignements de ce premier contrat, un second est prévu d'ici 2022 autour des quatre axes suivants :

- **prévention et promotion de la santé** (inciter à l'activité physique et à une alimentation équilibrée, lutter contre les addictions...),
- **accompagnement à la perte d'autonomie** (favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes âgées...),
- **pour un environnement favorable à la santé** (agir pour la qualité de l'habitat et de l'air intérieur, lutter contre le moustique tigre...),
- **accès aux soins et coordination des différents acteurs de la santé** (créer un observatoire pour mieux connaître l'offre de santé locale, favoriser le regroupement de professionnels de santé...).

4

RENFORCER L'EXEMPLARITÉ DE NOS PRATIQUES INTERNES

De la gestion du patrimoine matériel de la CCLO aux ressources humaines, de la communication aux finances, nos services support, transversaux par nature, permettent aux autres services de mener à bien leurs missions. S'ils participent ainsi indirectement au développement durable de nos politiques publiques, ils doivent aussi appliquer eux-mêmes les principes de sobriété environnementale, de performance économique et d'épanouissement social.



Le parc routier sur la voie

de l'économie circulaire et des baisses de consommations fossiles

Pour permettre à ses 200 rippers, agents de la voirie ou des espaces verts, d'assurer leurs missions en régie, la CCLO dispose d'une flotte de plus de 450 véhicules et matériels, mais aussi de son propre garage et d'un magasin d'outillage. Depuis quelques années, la gestion de ce parc conséquent s'attache à réduire les consommations de carburants et à favoriser le réemploi du matériel.

Garage mécanique de la CCLO, à Mourenx



Chiffres clés

200 véhicules, utilitaires ou de tourisme, tracteurs, engins...

264 matériels agricoles ou d'entretien des espaces verts...

2 voitures électriques achetées en 2019 et 2020, 4 hybrides et 1 électrique achetées en 2021.

192 500 litres de carburants consommés, soit 255 569 €.

14 véhicules vendus aux enchères, pour 56 604 €.



Moins de combustibles fossiles

Conscient de l'impact environnemental de ses équipements thermiques, le service profite de chaque renouvellement de matériels pour en acheter de moins polluants.

Les évolutions de l'offre en matière de nouveaux carburants sont notamment suivies de près, pour concilier économies d'énergies fossiles et d'émissions de CO₂, rentabilité financière et praticité sur le terrain. Insuffisante jusqu'alors, l'autonomie des voitures électriques, portée à 300 km, permet désormais par exemple de répondre aux besoins des services. Des achats ont donc été lancés depuis 2019. En ce qui concerne l'hydrogène ou les agrocarburants à l'inverse, les technologies encore récentes restent trop onéreuses et posent des problèmes d'approvisionnement, car il y a encore trop peu de points de distribution sur le territoire.

Autre levier de réduction des consommations, non négligeable, la façon de conduire fait l'objet d'un travail de sensibilisation et de formation des agents.

Plus de réemploi

Avec le souhait de gagner en sobriété et de participer à l'économie circulaire des produits, pour réduire les consommations d'énergies et de matières premières dues à la fabrication neuve, le service fait évoluer ses pratiques.

- ▶ Réparations pour augmenter la durée de vie du matériel.
- ▶ Utilisation de pièces d'occasion.
- ▶ Intégration de la performance environnementale du matériel dans la commande publique, achat de pièces recyclées et de produits réparables, dans la lignée du décret du 9 mars 2021.
- ▶ Vente aux enchères du matériel renouvelé de la CCLO depuis 2017.

Perspectives

- ▶ Augmenter significativement la part de véhicules décarbonés.
- ▶ Sensibiliser à ces nouveaux usages et à un mode de conduite plus sobre.
- ▶ Rationaliser et diminuer la flotte en revendant systématiquement le matériel qui a été renouvelé et en limitant le nombre de marques et modèles différents, pour réduire le nombre de pièces nécessaires aux réparations.
- ▶ Echanger avec les services pour trouver ensemble les solutions les plus durables.

Gestion des bâtiments :

allier confort et sobriété énergétique

Siège administratif, centres techniques, déchetteries, crèches, hôtels d'entreprises, centre culturel... Le patrimoine bâti de la CCLO comprend 57 sites. Chargé de leur entretien et de la construction de nouveaux équipements, notre service de gestion des bâtiments s'emploie à réduire progressivement leurs factures énergétiques et leurs impacts environnementaux.

Rénovation à la crèche de Lagor



Vers plus de sobriété énergétique

La mission première du service consiste à entretenir l'existant. Des rénovations régulières permettent d'améliorer petit à petit l'efficacité thermique des bâtiments, en réalisant des travaux d'isolation, en changeant des menuiseries ou des systèmes de chauffage. En 2018, le remplacement de la gestion technique centralisée du siège de la CCLO à Mourenx, datant de 1999, a ainsi permis de réguler le chauffage et la climatisation de façon plus performante. Des fourchettes de température ont aussi été instaurées pour ne pas climatiser outre-mesure les bureaux.

En matière de confort d'été, les agents ont imaginé avec notre chargée de mission climat-énergie une ventilation naturelle dans deux crèches. Après négociation avec l'assurance, l'utilisation des brise-soleil existants a permis d'ouvrir

les fenêtres la nuit pour rafraîchir la température de façon naturelle, économique et sécurisée. Dans le même esprit, un système d'ouverture des fenêtres automatisé selon la météo a été créé au MI[X].

Enfin depuis 2017, les ampoules classiques sont remplacées par des Led. Du côté des énergies renouvelables, des panneaux solaires produisent de l'électricité sur le toit de l'hôtel de la CCLO à Mourenx, tandis que d'autres fournissent de l'eau chaude aux crèches de Baigts-de-Béarn, Orthez et Sault-de-Navailles.

Préservation des ressources naturelles et de la santé

Toujours au siège de la CCLO, un récupérateur d'eaux de pluie permet de les utiliser pour l'arrosage d'espaces verts, les engins de nettoyage des rues ou l'aire de lavage des véhicules.

Tourné vers les usagers, le service travaille aussi pour la santé et

l'accessibilité de tous.

- Peintures à l'eau sans solvants.
- Contrôle de la qualité de l'air intérieur des crèches.
- Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public depuis janvier 2019.
- Travail avec le service des ressources humaines sur l'ergonomie des postes.

Chiffres clés

57 bâtiments, 45 000 m².

Consommations énergétiques propres à la CCLO (29 bâtiments, hors sites loués) :

236 615 € TTC
d'électricité.

71 236 € TTC de gaz.

Entretien ménager

et santé environnementale



Une équipe de dix agents nettoie quotidiennement les bâtiments intercommunaux, siège administratif, centres techniques, médiathèque, pépinières d'entreprises... Elle a aussi travaillé avec l'équipe de gestion des déchets pour étendre le tri aux détritrus compostables.

Depuis quelques années, de nouvelles pratiques limitent l'usage des produits d'entretien classiques, émetteurs de rejets polluants et de perturbateurs endocriniens. Selon de récentes études scientifiques, dont celles de Santé publique

France, relayées par les agences régionales de santé (ARS), leurs impacts sont aussi néfastes pour la santé humaine.

- Utilisation de 2 centrales génératrices d'eau ozonée au siège de la CCLO et à la médiathèque du MI[X] à Mournex. Fonctionnant à base d'eau courante, cet outil performant nettoie et désinfecte naturellement le sol ou tout autre type de surface.
- Augmentation des produits écolabellisés ou naturels, type vinaigre ménager.



Perspectives

- Eco-conceptions au futur centre technique de la CCLO à Orthez (panneaux photovoltaïques, récupérateur d'eaux de pluie...).
- Accélération des réductions énergétiques par la mise en œuvre du décret tertiaire. Depuis fin 2019, il impose aux propriétaires de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1000 m² de réduire leurs consommations de 40 % d'ici 2030, puis 60 % d'ici 2050. Pour cela, la CCLO va réaliser un diagnostic en 2021, puis un plan de travaux et de sensibilisation des usagers dès 2022.

Perspectives

- Utiliser l'ozone pour entretenir toutes les surfaces où la technique est adaptée.
- Supprimer les produits d'entretien toxiques.
- Envisager la réduction des fréquences de nettoyage, lorsque celui-ci n'est pas utile.
- Sensibiliser et accompagner le personnel pour lever les freins potentiels.
- Partager les acquis d'expériences des agents d'entretien des crèches, qui ont réussi à effectuer cette transition environnementale.
- Consulter les recommandations de l'Ademe ou de l'ARS Aquitaine, voire envisager l'intervention d'un conseiller extérieur (ingénieur environnemental).
- Agir en transversalité avec le service des ressources humaines et le contrat local de santé.

Placer les ressources humaines

au service du développement social et environnemental de la CCLO

Articuler la gestion des ressources humaines au développement durable, c'est porter le double projet de l'amélioration du bien-être au travail et de l'implication environnementale de la CCLO. Au-delà de la gestion administrative du personnel, la responsabilité sociale et la participation à la réduction de l'empreinte écologique des services apparaissent comme des enjeux nouveaux et porteurs de sens.

Journée des agents 2020, au MI[X] à Mourenx



Progrès social et performance

Partant du principe que la qualité des conditions de travail et l'implication du personnel sont indispensables à la performance d'une organisation, la gestion des ressources humaines des collectivités voit ses missions s'élargir. Prévention de la santé, développement des compétences ou inclusion sociale s'ajoutent aux missions premières de gestion des paies, recrutements et carrières. Tour d'horizon des pratiques à la CCLO.

Prévention santé et sécurité

Pour prévenir les risques d'accidents, de troubles musculo-squelettiques ou psycho-sociaux des agents, la CCLO a mis en place des dispositifs, obligatoires pour certains, ou émanant de sa propre volonté pour d'autres.

Un document unique d'évaluation des risques professionnels recense

tous les types de dangers potentiels. Actualisé régulièrement, il analyse leur niveau de maîtrise par les mesures de prévention existantes et propose des axes d'amélioration. Munis d'équipements de protection individuels, les agents techniques en particulier sont amenés à suivre des formations de prévention. Les chefs d'équipes sont tenus de rappeler et de faire appliquer les règles de sécurité.

Si l'objectif de prévention est d'amener les agents en bonne santé jusqu'à leur retraite, la question du vieillissement du personnel, de terrain notamment, implique en parallèle une politique de reclassement.

Depuis 2018, la CCLO a engagé un vaste plan de prévention des risques psycho-sociaux. Chaque année, un psychologue du centre de gestion 64 (CDG) mène des entretiens dans plusieurs services, avant de proposer des actions visant à fluidifier organisation et relations de travail. Les agents peuvent par ailleurs consulter médecin, infirmier,

psychologue ou assistant social du CDG. Enfin depuis 2019, la CCLO mène une campagne interne de prévention de l'alcoolisme, via des tests aléatoires.

Formation et accès à l'emploi

Chaque année, la CCLO prévoit un budget formation de 250 000 € : 100 000 € de cotisations obligatoires au CNFPT* et 150 000 € engagés volontairement. De façon plus inédite, des formations des agents par les agents voient le jour :

- formations au Caces* encadrées par deux agents,
- formations de la cyber-base,
- ateliers tri ou cuisine avec l'équipe de réduction des déchets.

Investie dans l'accès à l'emploi, notre collectivité accueille chaque année :

- 24 apprentis,
- 5 parcours emploi compétences d'une durée de 2 ans, réservés aux plus éloignés de l'emploi,



* CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale.
Caces : certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité.

- >> ► 48 emplois d'été de 15 jours, permettant à des jeunes du territoire de se constituer de premières expériences sur leur CV.

Cohésion et dialogue social

De la lutte contre les discriminations à la cohabitation des générations, les ressources humaines doivent gérer la diversité des profils et considérer les agents dans leur globalité, entre vie professionnelle et personnelle.

En matière d'égalité hommes-femmes, un rapport analyse la situation tous les ans et propose des améliorations. Si la CCLO peut se targuer d'une nette féminisation des postes d'encadrement, les femmes sont aussi celles qui travaillent le plus à temps partiel, créant des écarts de salaire.

En matière de contribution à la qualité de vie des agents, la CCLO s'investit financièrement :

- participation à la complémentaire santé, aux contrats de prévoyance et aux séjours enfants,
- chèques restaurants depuis 2019,
- subvention à l'association du personnel.

En matière de dialogue social, la CCLO a maintenu la parité entre les représentants du personnel et ceux de l'administration au sein du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail. Les deux instances sont associées aux grands sujets des ressources humaines : temps de travail, télétravail, prévention...

Actions écologiques directes

Réduction des déplacements

Le travail en journée continue des services techniques permet à près de 160 agents de manger à proximité de leur chantier, et d'éviter autant d'allers-retours chaque midi.

Après une phase de préparation en 2020, avec la création d'un groupe de travail réunissant agents et organisations syndicales, le télétravail est devenu effectif depuis septembre 2021 : dans la limite d'un jour par semaine et en accord avec les chefs de services, pour les agents volontaires et dont les missions sont compatibles.

Vers le zéro déchet non valorisé

Déjà habitués au tri des papiers et emballages recyclables au bureau, les agents sont priés de trier tous les autres types de déchets depuis 2019, en vue de leur meilleure valorisation : compostage des restes alimentaires, recyclage des stylos et des piles.

Chiffres clés

522 agents employés.

73 % de fonctionnaires, 27 % de contractuels (dont 50 % à l'aide aux devoirs).

56 % d'hommes, 44 % de femmes. Les femmes représentent 62 % des cadres, mais 75 % des emplois contractuels et 92 % des temps partiels. 22 % des femmes travaillent à temps partiel, contre 1 % des hommes.

6,4 % de travailleurs handicapés.

7 % de taux d'absentéisme global.

34 accidents de travail.

7 assistants et 1 conseiller de prévention des risques.

142 730 € de dépenses dédiées à la prévention (achats d'équipements de protection, interventions de psychologues...).

231 jours de formation autour de la prévention.

206 600 € investis dans la formation en général. 57 % des agents ont suivi au moins 1 jour de formation.

21 contrats de télétravail signés au 1^{er} septembre 2021, soit 3 130 km de trajets domicile-travail évités chaque mois.

Perspectives

- Consolider le réseau d'agents de prévention et activer les axes d'amélioration du document d'évaluation des risques.
- Développer la formation des agents par les agents.
- Etoffer la communication interne et les actions de cohésion d'équipes, comme la journée des agents organisée en 2020 par le service communication.
- Envisager des solutions pour corriger les écarts d'évolution de carrière et de salaire dus au temps partiel des femmes.
- Accompagner le télétravail.
- Encourager les agents à utiliser des déplacements doux ou partagés. Mener une réflexion autour du forfait mobilités durables, nouveau dispositif financier incitatif.
- Adapter les compétences des agents aux nouveaux métiers et exigences du développement durable, via la formation.
- Proposer aux agents un coffre-fort électronique pour dématérialiser les bulletins de paie. Cet espace de stockage numérique personnel et sécurisé sera géré par la Caisse de dépôts et garanti par l'Etat. Une phase test est prévue en 2022.

Développer une culture budgétaire responsable

Services ressources permettant aux autres de mener leurs missions, les finances et la commande publique constituent un levier puissant pour verdir l'action des collectivités. Solidarités, économie circulaire et sobriété carbone doivent désormais orienter plus fortement le budget de la CCLO.

Préparation budgétaire dans les bureaux de la CCLO, à Mourenx



Solidarités sociales...

Depuis des années, notre collectivité fait travailler des personnes en situation de handicap ou de difficultés sociales, en faisant appel à des entreprises adaptées ou de réinsertion, en direct ou à travers les clauses d'insertion sociale de ses marchés de prestations.

... Et territoriales

Depuis 2016, notre service met ses compétences à disposition pour coordonner un groupement de commandes permanent avec les 61 communes. Fournitures de bureau, matériel informatique, carburants ou travaux de voirie peuvent ainsi être commandés en commun, et générer des économies d'échelle.

Chaque année, notre bloc communal contribue au fonds de péréquation intercommunal (FPIC), outil national de solidarité entre territoires. Habituellement prise en charge à

75% environ par la CCLO et 25% par les communes, la contribution de la CCLO a exceptionnellement été élevée à 90% en 2020, année de crise sanitaire, en soutien aux communes.

Enfin, un pacte financier et fiscal a été adopté en 2021 entre la CCLO et les 61 municipalités, afin de corriger les disparités de ressources trop importantes entre certaines communes.

Une pensée plus globale et de long terme

L'actuelle mandature de la CCLO a été l'occasion de structurer de façon plus approfondie son plan pluriannuel d'investissement. Outil de pilotage politique, transversal et prospectif, il fixe les grands équilibres budgétaires qui financeront les projets de 2020 à 2025.

Dans la lignée de l'évolution du droit, le recours à des marchés publics cadre de plus en plus les achats

de la CCLO, dans le respect des principes (durables) de la commande publique :

- définition précise des besoins pour une meilleure efficacité,
- liberté d'accès des entreprises, égalité de traitement, transparence.

Dans cet esprit, le service des achats préconise une analyse en coût global, prenant en compte la qualité et la durée de vie des produits. Plus chers à première vue, certains investissements sont en effet plus rentables sur la durée, en termes économiques et environnementaux.

Préservation des ressources naturelles

Lancée en 2019, la dématérialisation de la chaîne comptable a considérablement réduit les consommations de papiers et d'envois postaux, grâce aux signatures électroniques et au dépôt sécurisé de factures en ligne.

Dans le même temps, notre



>> collectivité a commencé à vendre son matériel renouvelé aux enchères, plutôt que de le jeter. Vendus à petits prix, véhicules, mobilier ou informatique trouvent de secondes vies, dans une démarche circulaire et solidaire. Inversement, de premiers achats d'occasion commencent à équiper nos services (véhicules, copieur reconditionné...).

Enfin, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, dite loi Agec, le décret du 9 mars 2021 impose à notre collectivité des résultats chiffrés en matière d'achats issus du réemploi et du recyclage. Objectif :

- ▶ passer du schéma coûteux de l'économie linéaire (extraire, produire, consommer, jeter),
- ▶ au schéma vertueux de l'économie circulaire (produire, consommer, recycler et ainsi de suite).

Chiffres clés

61,5 millions € de budget, 0% d'augmentation des taux d'imposition.

12,6 millions € reversés aux communes.

3,19 millions € versés au FPIC par la CCLO et 351 000 € par les communes.

8,8 millions € dédiés au pôle environnement, gestion des déchets incluse.

420 000 € pour la rénovation et l'habitat social.

Perspectives

- ▶ Mesurer l'impact environnemental du budget de la CCLO.
- ▶ Arbitrer les choix budgétaires au regard des objectifs de développement durable, en s'appuyant sur le présent rapport.
- ▶ Verdir les investissements intercommunaux : financement de projets non polluants, éco-conditionnalité des subventions.
- ▶ Mise en application du décret du 9 mars 2021.
- ▶ Partager les acquis d'expériences entre services de la CCLO.
- ▶ Créer un suivi d'inventaire du patrimoine matériel pour éviter les doublons et assurer plus de traçabilité sur la durée de vie des produits.

SIG, open data :

la valorisation des données au service de la gestion durable des services



Bases de la connaissance et matières premières des services, les données informatives de notre collectivité sont traitées et valorisées au quotidien par deux agents, à l'aide de deux principaux outils : le SIG et l'open data.

Le SIG, système d'information géographique, géoréférence les données de tous les services ou presque : arbres, candélabres, ponts, réseaux, zones bâties, espaces naturels, jusqu'aux valeurs fiscales des entreprises, utilisées par les finances. Leur traitement géographique permet de mesurer les évolutions et de gérer plus facilement le patrimoine de la CCLO, à travers la réalisation de cartes, le suivi de l'état de la voirie, l'observation de la vacance de l'habitat, l'évolution de la consommation foncière, des continuités écologiques...

Version publique du SIG, l'open data (littéralement données ouvertes) met les informations publiques de la CCLO à la disposition de tous depuis 2020. Librement téléchargeables en ligne, elles participent à la transparence de la vie publique promue par la loi et à l'amélioration des connaissances des citoyens.

Prochain grand projet du service, l'instauration d'un système de gouvernance des données, de plus en plus nombreuses, aura pour but d'optimiser leur traitement interne : gestion des flux, des accès, des mises à jour, mais aussi des consommations électriques liées à leur stockage.

La sobriété numérique,

nouvel enjeu du service informatique

Devenu central dans nos sociétés, et indispensable au fonctionnement quotidien de notre collectivité, l'outil informatique doit faire face à un enjeu nouveau, encore souvent exclu des réflexions sur les politiques environnementales : la sobriété numérique. Objectif : limiter l'impact écologique croissant dû à la production et à l'utilisation des appareils.

Local des serveurs informatiques
au siège de la CCLQ, à Mourenx



Un défi d'avenir

Méconnue, car difficilement palpable, la pollution numérique représente 4% des émissions mondiales de CO₂, soit plus que le transport aérien*. Contrairement aux idées reçues, ce sont nos terminaux, ordinateurs, smartphones, qui sont responsables de la majorité de ces émissions, à 66%, contre 19% pour les réseaux et 15% pour les data centers. Principale en cause, leur fabrication conduit aussi à l'épuisement des minerais et à la production de déchets en fin de vie des produits.

Premières actions

Gestionnaire d'un parc de près de 1000 appareils, notre service informatique a instauré un cycle précis d'utilisation des ordinateurs.

- Un PC fixe est attribué à un poste pendant 5 ans. Puis il est affecté à un autre usage pendant 1 à 2 ans (poste stagiaire, poste libre-

accès). Au-delà, il est dirigé vers des filières du réemploi s'il est encore fonctionnel, ou recyclé dans le cas contraire.

- Un portable est attribué à un poste pendant 3 ans, puis affecté à des usages moindres (réunions, formations) pendant 1 an, avant d'être dirigé vers le réemploi ou le recyclage.

Pratique récente, le réemploi se développe progressivement.

- Vente du matériel renouvelé aux enchères.
- Dons à la recyclerie Créa'locale via le service de gestion des déchets.
- Dons à des associations via la cyber-base (voir p. 36).
- Premiers achats de matériel reconditionné.

Au chapitre de la réduction des consommations d'énergie...

- L'extinction de tous les postes s'effectue automatiquement à 21h.
- La performance énergétique du

matériel est un critère d'achat.

- L'assistance informatique aux agents s'effectue à distance, pour éviter des déplacements.
- Le centre de gestion 64 a été missionné pour améliorer l'archivage numérique de la CCLQ, et ainsi réduire les consommations électriques nécessaires à son stockage.

Au service des autres services, l'informatique accompagne les projets de transformation numérique et de modernisation de l'action publique, dont certains sont vecteurs d'économies de papiers ou de déplacements.

- Signature électronique, dématérialisation de la chaîne comptable, des bulletins de paie...
- Accéléré par la crise sanitaire, le télétravail a dernièrement bénéficié d'un appui essentiel du service, qui a équipé les agents de portables avec accès à distance sécurisé au serveur de la CCLQ.

Chiffres clés

995 appareils, ordinateurs, serveurs, bornes Wifi, imprimantes, téléphones...

274 ordinateurs, 204 fixes et 70 portables. Une hausse de 23 % par rapport à 2019, principalement due à l'achat de portables pour le télétravail (12 nouveaux fixes, 39 nouveaux portables).

261 écrans, 29 postes fixes équipés de doubles écrans.

96 tablettes fournies aux élus pour éviter l'impression de documents papiers.

79 matériels d'impression, dont 54 imprimantes individuelles de bureau qui ont consommé à elles seules 12 000 € d'encre en 2020.

88 smartphones.

1207 interventions de l'assistance informatique.

Perspectives

- Lancement d'une démarche d'obtention du label Numérique responsable en 2022.
- Dans ce cadre, un diagnostic permettra d'affiner la connaissance des consommations du parc et ses axes d'amélioration, en vue de déployer son « management énergétique ».
- Concevoir des services informatiques plus sobres et modérer les usages.
- Sensibiliser les agents, en s'appuyant notamment sur la cyber-base.
- Rallonger encore la durée de vie du matériel.
- Accroître les achats issus du réemploi ou du recyclage, dans le cadre du décret de la loi Agéc.



Eco-concevoir



la communication



De plaquettes en pages web, la communication transmet l'information de tous les services de notre collectivité. Rouage démocratique essentiel de la vie publique locale, elle permet aussi d'accompagner le changement pour remporter les grands défis d'aujourd'hui. En devoir d'exemplarité, sa conception doit elle aussi intégrer les enjeux de l'écologie, de l'écoute et de l'inclusion des citoyens, tout en contribuant à l'attractivité de notre territoire.

Premières actions

- Impressions par des prestataires labellisés Imprim'vert, utilisation d'encre végétale et de papiers recyclés ou PEFC (issus d'une gestion durable des forêts).
- Traiteurs et produits locaux lors des événements.
- Enquêtes menées auprès des habitants autour du magazine, du numérique et de l'événementiel.
- Organisation d'une journée interne de cohésion des agents en 2020.

Chiffres clés

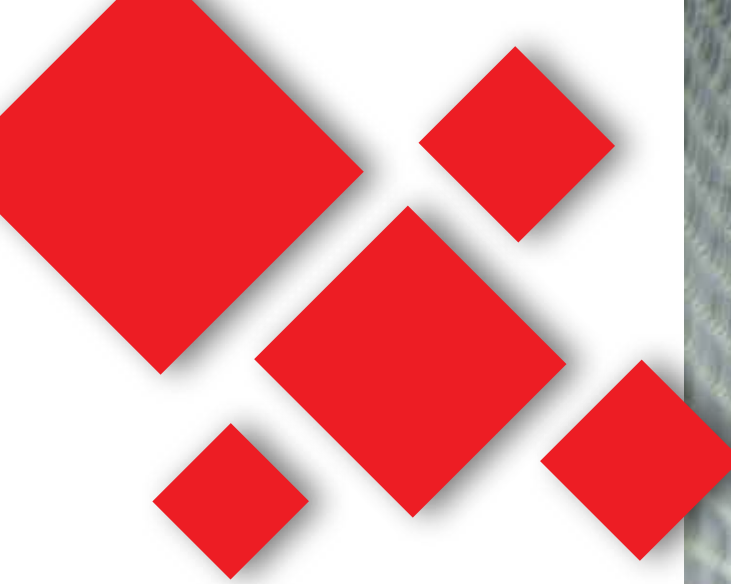
8,3 tonnes de documents diffusées (10,7 en 2019, dont 8,8 sur du papier recyclé).

3 124 pages en ligne sur le site de la CCLO : 773 actualités, 407 pages des rubriques, 912 PDF, 964 éléments d'agenda...

A savoir : une page consultée sur le web émet en moyenne 1,76 g de CO₂. Ce chiffre peut doubler selon la conception de la page, car plus son contenu sera riche en médias, photos, vidéos, plus elle consommera d'électricité.

Perspectives

- Adapter les outils aux besoins et jouer la complémentarité entre formats papiers et numériques.
- Affiner les quantités de documents papiers dans les marchés d'impression pour s'ajuster de façon plus souple aux besoins et éviter le gaspillage.
- Adopter les principes de l'éco-édition des documents papiers (graphismes et typographies peu consommateurs d'encre, pas de papiers spéciaux...).
- Evaluer l'empreinte carbone du site internet en vue d'une refonte plus sobre d'un point de vue environnemental et plus ergonomique d'un point de vue utilisateur.



Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Rond-point des Chênes - BP 73
64 150 Mourenx 

05 59 60 03 46 

contact@cc-lacqorthez.fr 

www.cc-lacqorthez.fr 

@CCLacqOrthez 

Communauté de Communes
de Lacq-Orthez 



Conception, rédaction, mise en page
Pôle environnement CCLO

Crédits photographiques
Sébastien Arnouts, Atelier Naïs, CCLO,
CEN Nouvelle-Aquitaine, Grafiklab,
Dominique Grandemange, Lafourcade Photos,
Patrick Rustul, Isabelle Tirador

Impression
Imprimerie Germain à Mourenx,
sur papier recyclé avec des encres végétales,
novembre 2021

